

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2015





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



SOMMAIRE



À L’AFFICHE Du mouvement à Ville & Banlieue5

- Disparitions : Pierre Gosnat, René Proby et Claude Dilain
- Jean-Claude Kennedy élu maire de Vitry
- Bastia nouvel adhérent
- Ville & Banlieue change de président
- Jean Esmonin passe le flambeau à Chenôve
- Nouveau Conseil National des Villes
- Émeutes, 10 ans après
- Après les élections régionales des 6 et 13 décembre



CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ, DÉFENSE DES VALEURS RÉPUBLICAINES12

- Rencontre autour de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l’Éducation, et de Myriam El Khomri, secrétaire d’État à la Ville
- Déjeuner à l’Élysée autour de François Hollande
 - 1^{er} Comité Interministériel à l’Égalité et à la Citoyenneté
 - Assises internationales du journalisme: Après Charlie - Territoires oubliés de la République
 - Conseils citoyens : point d’étape

- Livret Laïcité
- 2^{ème} Comité Interministériel à l’Égalité et à la Citoyenneté
- Rassemblement des maires au Palais des Congrès
- Propositions contre les dérives sectaires et fondamentalistes



VILLE, RÉNOVATION URBAINE, INGÉNIERIE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE26

- Khalid Ida-Ali, nouveau président de l’IR-DSU
- Contrats de ville: quel renouveau pour les quartiers ?
- Signature de la charte pour la qualité de vie dans les quartiers
- Refonte du cadre de référence des centres de ressources
- Enquête Ville & Banlieue sur la gouvernance des nouveaux contrats de ville
- Rencontres avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Journée du CGET: développement économique dans les quartiers
- Ville & Banlieue reçue par Raphaël Le Méhauté, commissaire général délégué à l’égalité des territoires, directeur de la ville et de la cohésion urbaine
- Commission Politique de la Ville AMF/France urbaine/Ville & Banlieue



FINANCES36

- Panorama
- Les moyens de la politique de la ville
- Les banlieues face à la baisse des dotations de l'État



NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE39

2^{ème} journée du numérique à l'école



CULTURE42

Assemblée Générale à Vitry-sur-Seine
Street Art dans la ville



SPORTS44

- Rencontre avec Denis Masseglia, président du CNOSF
- Rencontre avec Thierry Braillard, secrétaire d'État aux sports



ÉNERGIE, CLIMAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE46

- Enquête Ville & Banlieue
- Sommet mondial Climat et Territoires à Lyon
- Sommet mondial 1000 maires pour le climat à Paris
- COP 21 au Grand Palais



PARTENARIATS52

- Interconnectés à Lyon
- L'Académie des Banlieues
- «Vie de maire : les dessous de l'écharpe»
- «Demain La Cité» sur la chaîne TV Demain!
- IFÉ à Lyon
- ANLCI à Lyon
- Club des villes et territoires cyclables
- Réseau des acteurs de l'habitat
- Fusion et naissance de France urbaine à Lyon
- GIE Joubert : 1^{er} rapport d'activité



VIE DE L'ASSOCIATION57

- Réunions statutaires
- Villes à la Une
- Liste des activités

ÉDITO

Il ne faut pas se le cacher. L'année 2015 aura été complexe pour «Ville & Banlieue».

L'onde de choc des événements barbares qui ont secoué le pays ne s'est pas délimitée aux portes des quartiers prioritaires de nos communes.

Plus que jamais, les maires des sites «en politique de la ville» ont dû redoubler d'efforts pour que les valeurs républicaines s'affirment pour les habitants, pour que la stigmatisation soit évitée, pour que l'éducation et l'insertion fassent rempart aux obscurantismes.

Plus que jamais, l'association aura voulu permettre l'échange de visions, d'analyses et de pratiques entre ses membres adhérents, moyen peut-être de prévenir les doutes, les découragements, les inquiétudes ; elle l'a fait en poursuivant avec constance l'interpellation de l'État, l'exécutif comme le législatif, dans une démarche positive, tangible et prosaïque de concours mutuel à la réflexion autant qu'à des propositions, pour que la Nation trouve les voies de la prévention des ruptures, des exclusions, des amalgames, afin que les plus humbles de ses citoyens ne soient pas laissés sur le bord du chemin de la République.

Car, plus que jamais aussi, ardue est la tâche. Les moyens de la puissance publique, à commencer par ceux des collectivités, ne se sont jamais aussi dangereusement étiolés, malgré les efforts de péréquation solidaire et les stratégies de la géographie prioritaire.

Or, au moment où il est plus que jamais nécessaire d'être forts, nombreux, soudés dans la riche diversité de nos sensibilités, pour que nos habitants ne soient pas oubliés, l'exercice au quotidien dans nos territoires urbains, ajouté à la perte de ressources obligeant quelques communes à ne pas reconduire leurs cotisations aux associations de collectivités, aura malheureusement contraint quelques villes à se désengager de notre démarche partagée.

Dans le même temps, les vicissitudes auront aussi étayé nos déterminations à nous informer et former par l'échange, à parfaire nos stratégies territoriales, à sensibiliser, à impliquer et à mobiliser la solidarité nationale.

Ensemble, avec nos partenaires institutionnels et avec les autres associations d'élus, l'enjeu est posé, notre dessein demeure ambitieux, et notre résolution reste intacte.

Marc Vuillemot, président de Ville & Banlieue



25 janvier

Disparition de PIERRE GOSNAT

Avec Pierre Gosnat, maire d'Ivry-sur-Seine (94) et président de la Communauté d'agglomération Seine Amont, c'est une figure du communisme municipal qui s'en est allée.

Petit-fils de Venise Gosnat, militant syndical, résistant communiste et premier adjoint de la ville à la Libération, fils de Georges Gosnat, sous-secrétaire d'État à l'Armement du gouvernement de Georges Bidault en 1946, député du Val-de-Marne, et de Denis Bastide, résistante puis députée de la Loire, Pierre Gosnat a été maire d'Ivry-sur-Seine depuis 1998, député de la 10^{ème} circonscription du Val-de-Marne de 2007 à 2012.

Au service de la ville, il a défendu les services publics de proximité, développé les équipements culturels et sportifs, rénové l'habitat et remodelé le tissu urbain, amplifié la dynamique intercommunale dans ce secteur stratégique de l'agglomération capitale.

Ville & Banlieue a salué la mémoire d'un de ses fidèles adhérents.





À L'AFFICHE



1^{er} février

JEAN-CLAUDE KENNEDY maire de Vitry-sur-Seine

Jean-Claude Kennedy a été élu maire de Vitry-sur-Seine (94) dimanche 1^{er} février 2015 à la majorité absolue, devant un nombreux public venu assister au conseil municipal extraordinaire à l'Hôtel de Ville.

Ancien premier adjoint de la ville, de longue date membre du Conseil d'Administration de Ville & Banlieue, Jean-Claude Kennedy a succédé à Alain Audoubert, qui a choisi de passer la main au terme de 19 ans de mandat.

« Nous poursuivrons une gestion municipale avec au cœur la solidarité et la construction d'une ville pour tous », a déclaré le nouveau maire dans son premier discours officiel, promettant de mener « une politique au service de la population ».



4 février

Disparition de RENÉ PROBY

René Proby, maire de Saint-Martin-d'Hères (Isère) depuis 1999, vient de disparaître. Hommage à celui qui avait longtemps siégé au Conseil d'administration de Ville & Banlieue.

Médecin, médecin capitaine des pompiers puis médecin généraliste, René Proby avait choisi de consacrer sa vie au service des autres, et notamment des plus humbles.

Élu conseiller général dès 1998, il était devenu maire l'année suivante, puis conseiller communautaire et vice-président de la Métro (la Communauté d'agglomération de Grenoble), délégué à l'aménagement de l'espace communautaire.

Dans sa ville même, il n'a cessé de se battre pour réussir la rénovation urbaine, reconstruire la ville autour du tramway, y insérer harmonieusement le domaine universitaire et, plus généralement améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants.

Se sachant gravement malade, il ne s'est pas représenté aux dernières municipales, préférant passer la main à son premier adjoint, David Queiros, élu maire en 2014, à qui nous adressons ici, ainsi qu'aux proches de René Proby et à ceux qui ont travaillé avec lui notre plus amical et chaleureux souvenir.

3 mars

HOMMAGE

Presse unanime, foule de trois mille personnes, hommage républicain... les obsèques de Claude Dilain, disparu le 3 mars -auxquelles assistaient à la fois le Président de la République et le Premier ministre- ont permis de saluer la mémoire d'un homme qui aura marqué de son influence et l'Association Ville & Banlieue et la politique de la ville en France.

Le communiqué publié le jour de sa disparition.



CLAUDE DILAIN EST DÉCÉDÉ

«C'est avec beaucoup d'émotion que nous partageons avec vous la nouvelle de la disparition de Claude Dilain, sénateur de la Seine-Saint-Denis, ancien président de Ville & Banlieue, ancien maire de Clichy-sous-Bois et président de l'agglomération de Clichy-Montfermeil (93).

Fils d'ouvrier, né à Saint-Denis, installé comme médecin pédiatre à Clichy-sous-Bois depuis la fin des années 70, Claude Dilain incarnait d'abord la ville dont il était devenu maire aux municipales de 1995. Une ville qu'il avait voulu, 15 ans durant, arracher à l'endettement et à la pauvreté, à la relégation et à l'indignité. Et qu'il avait, à force d'énergie, véritablement transformée à travers la rénovation urbaine et la résorption de l'habitat insalubre, la requalification des espaces publics, les résidences d'artistes et la transformation de la tour Utrillo en villa Médicis. Sans oublier son combat pour l'arrivée du tramway T4, prévue en 2018, qui permettra d'inscrire enfin la vie des habitants de Clichy-Montfermeil dans le temps de la métropole parisienne.

À la tête de Ville & Banlieue, dont il devint président en avril 2008, il mena, sans jamais céder à la démagogie, le même combat contre les égoïsmes, les injustices concrètes et symboliques, le mépris social, les reniements politiques.

Comprenant que les villes de banlieues seraient irrémédiablement condamnées à la misère si l'on ne reconnaissait pas la spécificité de leurs besoins et de leurs charges avec la pauvreté de leur ressources, il poursuivit, avec François Pupponi et quelques autres parlementaires, le combat en faveur de la péréquation financière, de la DSU et du Fonds national de péréquation.

Au-delà, il argumenta sans relâche pour faire reconnaître que la question des banlieues était l'affaire de la nation tout entière, et pour que le droit commun de la République s'y engage fortement aux côtés du ministre ou du secrétaire d'État chargé de la ville.

Enfin, en humaniste plus qu'en idéologue, il se battit pour faire progresser partout le droit des plus démunis : droit au logement bien sûr, mais aussi droit à la santé, à l'éducation et à la culture, dont il avait compris -bien avant les événements de janvier dernier- qu'elles étaient vitales pour les individus comme pour le vivre-ensemble.

Dans les épreuves, Claude Dilain n'avait jamais désarmé. Olivier Klein, qui lui a succédé à Clichy-sous-Bois, ses amis et ses proches, peuvent en être assurés : ses convictions sont toujours vivantes et partagées, à Ville & Banlieue comme dans le cercle de ceux qui avaient eu la chance de le côtoyer ».



CLAUDE DILAIN DANS LE TEXTE

Le 20 janvier, au lendemain des attentats, Claude Dilain publie, sur le site du Nouvel Observateur, la tribune reprise ci-après dans son intégralité. Avec la lucidité et la justesse qu'on lui connaissait mais aussi l'idéal démocratique qui était le sien, il rappelait la République et notre société à ses responsabilités.

Deux idées pour réparer la fracture française



Le beau roman de l'unité nationale que l'on nous raconte après le massacre de «Charlie Hebdo» et du magasin casher risque d'être aussi bref que celui du «black-blanc-beur», après la victoire de l'équipe de France au Mondial de football de 1998.

Les nombreux incidents, parfois graves, survenus lors de la minute de silence ont obscurci sérieusement le beau ciel bleu-blanc-rouge de la concorde nationale. La lecture horrifiée des réseaux sociaux a probablement dû pétrifier l'ardeur unitaire de nombreux marcheurs du 11 janvier.

En réalité, la société française est fracturée. Elle l'était avant «Charlie», elle le reste après. Plus gravement peut-être ! Depuis des années, nous sommes quelques-uns à le dénoncer, et la surprise de beaucoup me surprend.

Les députés ont chanté la Marseillaise à l'unisson. L'émotion et la douleur ont effacé certains clivages mais la fracture majeure demeure. Il y a bien deux France : celles des apeurés et celle des humiliés.

Que ces peurs et ces humiliations soient réelles ou supposées, peu importe : c'est le ressenti qui compte plus que la réalité. Une France a peur. Elle a peur de l'insécurité. Elle a surtout peur de perdre son mode de vie et son identité. De «ne plus être chez nous». Comment le lui reprocher ?

Une autre France est humiliée. Elle se sent maltraitée par la République économiquement, socialement, culturellement, et... culturellement ! C'est la France championne de l'échec scolaire, du chômage, et du mal-logement. Difficile de convaincre cette France-là qu'elle est faite de citoyens à part entière, et non de «citoyens entièrement à part».

Ces deux France ne cessent de s'éloigner l'une de l'autre. Après l'indifférence, la méfiance, la crainte, la haine... est venu le temps où il est même impossible de se concevoir réciproquement. Les deux univers évoluent, loin, très loin l'un de l'autre.

Ainsi, au lendemain du drame, des enseignants de banlieue, se définissant eux-mêmes comme des militants extrêmes du progrès social, étaient contraints de constater publiquement que leur «univers» était très éloigné de celui de leurs élèves malgré l'empathie qu'ils éprouvent pour eux.

Pas de dialogue possible si la France apeurée considère que la France humiliée n'est que délinquance et terrorisme. Pas de dialogue possible tant que la France humiliée considère que la France apeurée n'est que fascisme et colonialisme. Ce n'est pas la réalité !

Il est urgent que ces deux France se parlent, et se comprennent sans a priori.

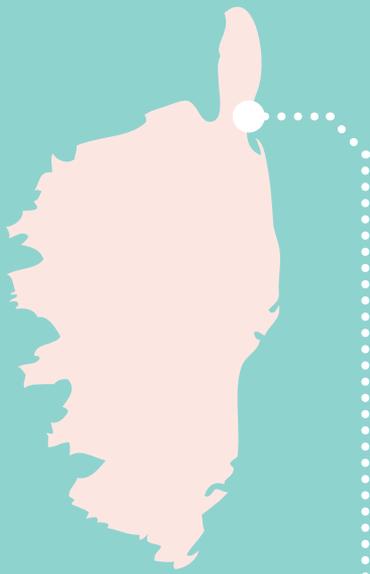
Pour ce faire, nous ne pouvons plus seulement compter sur notre modèle d'intégration, dont on voit les limites manifestes. Nous ne pouvons pas non plus compter sur le modèle anglo-saxon qui est lui-même en difficulté.

Il faut donc innover et dépasser ces méthodes, même si hier, elles ont fait leurs preuves. Depuis sa naissance, la République a surmonté bien des crises. Elle sera capable de surmonter celle-ci, si elle s'en donne les moyens.

La première urgence est d'en finir résolument avec la territorialisation de la misère et de l'exclusion. La société française doit choisir : soit elle continue à construire des espèces de ghettos et elle en assume les conséquences, soit elle comprend que l'intérêt de tous est bien la fin de ces graves inégalités territoriales.

La deuxième urgence concerne les communautés. La peur légitime et justifiée du communautarisme, contraire à l'esprit de la République, ne doit pas nous faire nier l'évidence. Dans le monde entier, les immigrés ont tendance à se regrouper suivant leur pays d'origine. La République devrait avoir l'intelligence d'utiliser cette force, non pas pour écarter, mais pour inclure.

Rien ne sera possible si la République n'exprime pas sa volonté au-delà des mots.



avril

BASTIA rejoint Ville & Banlieue

Ville & Banlieue se félicite et souhaite la bienvenue à Bastia parmi ses villes adhérentes.

Bastia est la 2^{ème} commune la plus peuplée de Corse avec une population d'environ 44 000 habitants. Ses quartiers du centre ancien, de la Citadelle, de Montesoro et de Paese Novu sont comme auparavant présents dans la géographie prioritaire. Leurs périmètres ont cependant évolué puisque les actions spécifiques vont porter sur 10 000 habitants contre 16 000 dans le précédent contrat.

Gilles Simeoni, maire et conseiller territorial de Corse, a dirigé la ville depuis le 5 avril 2014 et a dû céder sa place de maire à Pierre Savelli le 7 janvier 2016, après avoir été élu président du conseil exécutif de la collectivité territoriale de Corse (CTC).

Sa première adjointe, Emmanuelle de Gentili, déléguée à la politique de la ville, au renouvellement urbain et à la vie des quartiers est également en charge des affaires européennes et internationales.



©riiAScaglia



9 juin

MARC VUILLEMOT à la tête de Ville & Banlieue

Le maire PS de La Seyne-sur-Mer (Var), vice-président de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée est élu 6^{ème} président de Ville & Banlieue lors de notre Assemblée générale du 9 juin à Vitry-sur-Seine (Val de Marne).

Ancien professeur de collège, militant associatif et de l'éducation populaire, socialiste libre de propos et d'action, Marc Vuillemot est réélu en 2014 pour un second mandat de maire à la tête d'une très large coalition.

Son programme pour La Seyne-sur-Mer : mener de front la poursuite de la rénovation urbaine et le nouveau contrat de ville avec le renouveau économique et touristique d'une commune de plus de 60 000 habitants profondément marquée par le démantèlement des chantiers navals.

À la tête de Ville & Banlieue, et sans sous-estimer le potentiel de solidarité que recouvre la montée en puissance des agglomérations et des métropoles, il entend se battre d'abord pour le « réengagement de l'État » dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'investissement du droit commun et la restauration des moyens d'intervention publics; qu'il s'agisse des politiques régaliennes de police et de justice, ou de celles qui doivent répondre aux enjeux d'égalité entre les citoyens de la République, le logement, l'éducation, la prévention ou la santé.



1^{er} septembre

À CHENÔVE, Jean Esmonin passe la main

Chenôve a été commune adhérente à Ville & Banlieue depuis l'origine, puisque Roland Carraz a fait partie de son premier conseil d'administration élu le 15 décembre 1983. Une page s'était tournée avec sa disparition prématurée en décembre 1999.

Jean Esmonin lui a succédé de 1999 à 2015. Plus sereinement, une nouvelle page s'est tournée ce 1^{er} septembre dans la banlieue dijonnaise. En effet Jean Esmonin a cédé le fauteuil de maire à son premier adjoint, Thierry Falconnet.

Localement, Jean Esmonin laisse une ville profondément remodelée et transformée par la rénovation urbaine, enrichie de nombreux équipements culturels (le Cèdre) ou de santé (la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires) ; une ville toujours tournée vers la jeunesse et l'égalité des chances (avec les Assises annuelles du Civisme et de la Citoyenneté).

À Ville & Banlieue (qu'il avait accueillie en 2004 pour la préfiguration de la DSU-CS lors d'une rencontre et où il avait fait école avec le « Revenu minimum étudiant » instauré en 1989 et inauguré à Chenôve), il laissera le souvenir d'un maire engagé épris de justice sociale et de solidarité concrète, fidèle à ses convictions et à ses amis, un homme ouvert au dialogue, affable et généreux, à qui nous souhaitons une très heureuse retraite.



26 octobre

VILLE & BANLIEUE bien représentée dans le nouveau Conseil National des Villes

Après 2 ans de mise en sommeil, le Conseil National des Villes (CNV) a été réinstallé aux Mureaux (Yvelines) par le Premier ministre auquel il est directement rattaché. Dans une configuration renouvelée, le collège des élus a été réduit et un collège « habitants » a été créé pour associer la population des quartiers à l'élaboration des politiques leur étant destinées.

Une fois encore, Ville & Banlieue y est bien représentée puisque Catherine Arenou (Chanteloup-les-Vignes) et Olivier Klein (Clichy-sous-Bois) en font partie ; ce dernier en prenant même la vice-présidence, en partage avec Valérie Létard, présidente de la CA de Valenciennes Métropole... les deux élus siégeant évidemment au Bureau de la nouvelle instance.

Opérant sur saisine ministérielle ou de sa propre initiative, relais collégial de concertation entre les institutions et les quartiers, le CNV a vocation à éclairer de son expertise l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la ville. Avec les élus nommés, mais aussi les acteurs économiques et sociaux (comme Vincent Baholet de la FACE et Khalid Ida-Ali, président de l'IR DSU), les personnalités qualifiées (comme Roger Vicot, maire de Lomme et président du FFSU, Naïma Charaï, ancienne présidente de l'ACSé, Christophe Paris et Christophe Robert, président respectivement l'AFEV et la Fondation Abbé Pierre), ainsi que les 16 représentants du collège « habitants », on pourra difficilement lui reprocher de travailler « hors sol »...

Le nouveau CNV a élu son bureau (8 membres représentant les 4 collèges) le 7 janvier 2016 et adopté, sur proposition du ministre de la Ville, son programme de travail en février.



ÉMEUTES URBAINES: 10 ans après

Que reste-t-il dans la mémoire collective des émeutes les plus amples et longues de l'histoire de nos banlieues ? Que voulaient dire les émeutiers de 2005 ? Qu'a-t-on compris, retenu et fait de leurs messages ? Les politiques de la ville, de rénovation urbaine et de cohésion sociale qui en ont découlé et se sont succédé depuis, ont-elles répondu aux enjeux et apporté des réponses durables au mal-vivre des quartiers ? Les habitants des quartiers qui se sont révoltés, leurs enfants et leurs nouveaux résidents sont-ils aujourd'hui mieux intégrés à la ville et à la société ?

L'épisode des attentats de novembre 2015, qui scande curieusement cet anniversaire, en constitue-t-il une lointaine réplique ? Aux maires de banlieue, cette concordance des temps donne ici l'occasion de rappeler quelques vérités.

Les dix ans écoulés n'ont pas été dix ans d'inaction. La rénovation urbaine a profondément transformé le paysage urbain des quartiers et la politique de la ville a sans doute évité de nouvelles flambées de violence. Sur le terrain, les maires se sont battus au quotidien pour faire vivre la solidarité avec leurs habitants, reconstruire ou rénover les équipements et les espaces dégradés - écoles, médiathèques, gymnases, maisons de quartiers- pour soutenir les services publics, les associations, les professionnels de santé et les entrepreneurs installés ou souhaitant s'installer dans ces quartiers. Quant à la réforme de la politique de la ville mise en place par François Lamy, elle s'efforce de mobiliser au bénéfice des nouveaux QPV, les moyens des collectivités de rang supérieur et le droit commun de l'État aux moyens de plus en plus comptés.

Le chômage record, la précarité générale, la pauvreté, ont aggravé la situation de nombreux quartiers, empêché le « rattrapage social » recherché voici dix ans par Jean-Louis Borloo et précipité leur basculement vers les trafics divers et l'économie souterraine. Depuis le début des années

2000, le décrochage des quartiers amorcé n'a pas été endigué, mais il a été amplifié par la crise financière de 2008/2009 et l'hémorragie générale de l'emploi. Combiné aux discriminations à l'embauche, le phénomène a contribué à la dégradation des conditions de vie, de réussite scolaire et de santé, encouragé le recyclage des compétences dans les dérives mafieuses ou sectaires, sapé la confiance générale dans notre modèle de développement, notre classe politique, la République elle-même.

La mixité sociale, officiellement tant recherchée, est gravement en échec dans nos quartiers. Car la paupérisation a eu un double effet, prison pour les uns, repoussoir pour les autres. L'exode de ceux qui voyaient leur situation s'améliorer, l'égoïsme des villes « préservées » refusant de prendre leur part du relogement social ont entravé la mixité résidentielle attendue. Si certains quartiers limitrophes de zones à forte valeur ajoutée peuvent espérer bénéficier de la métropolisation, beaucoup sont restés en marge de ce mouvement, voyant s'affirmer au fil du temps comme une sorte « d'exception culturelle », une identité ethno-religieuse aux antipodes de l'intégration républicaine.

Le risque d'une contre-société n'est plus à nos portes mais dans nos murs. L'épisode des attentats de novembre, épisode ouvert à Saint-Denis aux abords du Stade de France, au cœur de la Plaine rénovée, au voisinage immédiat des plus grandes entreprises installées là au cours des quinze dernières années, et refermé de façon sanglante 5 jours plus tard dans la même ville, au pied d'une copropriété dégradée du centre ville nous le confirme. Le signal d'alarme du décrochage n'a pas été pris suffisamment au sérieux. Au point que la « norme sociale » est aujourd'hui en train de changer de sens dans certains quartiers. L'ambition de l'intégration y cède alors le pas au refus de toute démarche d'insertion, au fatalisme, à l'extrémisme religieux, à la rupture assumée avec la laïcité, la parité femme/homme et la mixité des genres, l'universalisme, la culture française et les valeurs dont elle se veut porteuse. Or cette rupture - on l'a bien vu mais un peu tard - peut conduire à la haine de l'Autre et au sacrifice de soi, à un affrontement aux conséquences encore incalculables.

L'impératif de la solidarité, de l'utilité sociale, de l'éducation, de la démocratie ouverte et de la reconquête républicaine. Face à ce péril, l'agenda politique ne peut souffrir aucun relâchement ni aucun retard. Tous les moyens de la solidarité nationale, régionale et locale doivent être mobilisés et toutes

les politiques publiques doivent désormais s'impliquer dans ou pour les quartiers. Toutes les communes des agglomérations urbaines doivent réaliser du logement social accessible aux plus défavorisés. Le séparatisme défensif des territoires favorisés ne peut plus être accepté. Une réflexion nationale doit permettre de déverrouiller partout l'emploi, les stages, le service civique et toutes les formes de l'utilité sociale. Les associations doivent être appuyées durablement dès lors qu'elles entrent au service de l'éducation populaire et de l'émancipation. Au lieu de favoriser les procédures et les contrôles bureaucratiques, les contrats de ville doivent permettre de partager les connaissances et les décisions, d'optimiser le fonctionnement des services publics et de transformer le lien social, d'accélérer l'accès aux responsabilités des jeunes générations des quartiers via l'implication sociale et citoyenne, l'initiative économique ou l'engagement politique.

Si nous voulons vraiment vivre ensemble, nous n'avons désormais plus d'autre alternative que d'être *intransigeants sur nos valeurs, leur transmission mais aussi... leur mise en œuvre effective.*

6 et 13 décembre,
après les élections

DES MAIRES DE VILLE & BANLIEUE dans les nouveaux exécutifs régionaux

À l'échelle de l'Hexagone, la carte régionale a subi de profonds bouleversements avec le redécoupage des régions et les élections de décembre 2015 qui confient 7 régions à la droite, 5 à la gauche, et 1 aux nationalistes corses.

Au sein de Ville & Banlieue, quatre personnalités doivent être félicitées pour leur entrée dans les nouveaux exécutifs régionaux :

- Stéphane Beudet, maire de Courcouronnes (91), président de l'AMIF, nouveau vice-président de la région Île-de-France, chargé des Transports
- Guy Lefrand, maire d'Évreux (27), président de la CA du Grand Évreux, vice-président de la nouvelle région Normandie, chargé des relations avec les collectivités et de l'attractivité
- Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville-Saint-Clair (14), vice-président de cette même région Normandie, chargé de la politique de la ville
- Gilles Simeoni, maire de Bastia, nouveau président du conseil exécutif de Corse qui, suite à son élection, vient d'abandonner son mandat municipal. Pierre Savelli, élu le 7 janvier par le conseil municipal, lui succède comme maire de Bastia.



CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ, DÉFENSE DES VALEURS RÉPUBLICAINES



- ▶ Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République
- ▶ Réunion de travail et valorisation des actions d'union nationale
- ▶ Déjeuner à l'Élysée École, banlieue, politique de la ville, engagement citoyen...
- ▶ CIEC du 6 mars
- ▶ Assises internationales du Journalisme et de l'Information Édition spéciale «les leçons de Charlie»
- ▶ Conseils citoyens : enquête de Ville & Banlieue
- ▶ Ville & Banlieue consultée sur la rédaction du «Livret Laïcité»
- ▶ CIEC du 26 octobre
- ▶ Rassemblement des maires au Palais des Congrès
- ▶ Prévention des dérives sectaires et fondamentalistes dans les quartiers prioritaires

15 janvier

GRANDE MOBILISATION de l'École pour les valeurs de la République : rencontre avec les associations d'élus locaux



©Philippe Devernay - MENESR

Suite aux attentats, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem avait réuni les présidentes et présidents d'associations d'élus locaux, dans le cadre de la Grande Mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

Ville & Banlieue était représentée par son président Damien Carême, maire de Grande-Synthe (59).

Unanimité autour des mots d'ordre comme « vivre ensemble », « intransigeance », « autorité de l'État et des enseignants », « valeurs de la République » et « laïcité », qui, dans la gravité de l'actualité, doivent être traduits en mesures concrètes.

Quelques points évoqués lors des échanges :

MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PRINCIPES DANS LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

... « Chaque collectivité a un rôle, aux côtés de l'Éducation nationale, pour accompagner la formation de notre jeunesse », point sur lequel a insisté François Baroin, président de l'AMF, considérant qu'il y a « un immense travail de reconquête vers la connaissance, le maniement et l'application » de la laïcité et des valeurs républicaines.

DES POLITIQUES TRANSVERSALES, SOLUTIONS EXIGÉES PAR LES ÉLUS :

• «Un accompagnement individualisé des jeunes susceptibles d'être tentés par la radicalité, en rup-

ture avec les valeurs qui fondent la République à la française.

• «Des politiques très transversales», alliant politiques éducatives, culturelles, sociales, sanitaires, sécuritaires, économiques,

Les élus ont souhaité que l'État donnent plus de moyens, au travers de deux dispositifs où collectivités et État sont partenaires : les contrats de ville et les projets éducatifs territoriaux (PEDT).

L'idée d'un nouveau pilier «laïcité» dans les contrats de ville a été annoncée après les attentats par la secrétaire d'État chargée de la Ville, Myriam El Khomri, et la question de la laïcité au cœur des PEDT.

PAS DE MISE SOUS TUTELLE DE L'ÉTAT

Damien Carême, président de Ville & Banlieue a, quant à lui, rejeté l'idée de «mise sous tutelle d'un certain nombre de zones par la gestion directe de l'État» évoquée par le député PS Malek Boutih, en soulignant que: «les élus savent faire», comme en 2005, lors des émeutes durant lesquelles ils avaient réussi à «éviter que le phénomène ne s'amplifie».

Il a également insisté sur le fait que l'État doit se contenter d'aider les élus locaux, d'abord en partageant les politiques de droit commun pour qu'elles bénéficient davantage aux quartiers.

Il a appelé plus largement à un nouveau modèle de société qui ne valorise, ni ne développe «l'individualisme».

L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ FAIT 11 PROPOSITIONS POUR LA «COHÉSION NATIONALE»

L'Observatoire de la laïcité émet 11 propositions pour «renforcer la cohésion nationale» après les attentats jihadistes des 7 au 9 janvier. Cet observatoire rattaché aux services du Premier ministre et composé de 23 membres, (parlementaires, personnalités qualifiées dont le philosophe Abdennour Bidar et l'anthropologue Dounia Bouzar, hauts fonctionnaires), a adopté un avis en ce sens adressé à l'Élysée, à Matignon, et aux présidences des deux assemblées, selon un communiqué transmis le 15 janvier. Parmi ses préconisations figurent «le soutien à la création d'établissements privés de théologie musulmane et de formations à l'islamologie» afin d'assurer la formation d'imams en France et d'éviter «le développement dans l'espace public de tout discours extrémiste».

En milieu carcéral, l'observatoire propose le recrutement d'aumôniers musulmans en plus des quelque 180 déjà en poste, «l'augmentation de leurs moyens», mais aussi «l'instauration de "conseillers humanistes" pour apporter un soutien personnel aux détenus, quelles que soient leurs convictions, face à l'influence de mouvements extrémistes». L'instance souligne la nécessité d'un «développement effectif de l'enseignement laïque du fait religieux dans les établissements scolaires», pourquoi pas «dès le primaire»; ce qui «suppose, dès à présent, la formation d'enseignants». L'observatoire réaffirme également «la nécessaire mise en oeuvre de l'enseignement moral et civique dans tous les degrés, à l'école élémentaire, au collège et au lycée», qui doit être effectif à la rentrée de septembre 2015, mais qui fait l'objet de débats. Dans les programmes scolaires, l'instance juge utile «la prise en compte de toutes les cultures "convictionnelles" et confessionnelles présentes sur le territoire de la République». Car, selon elle, pour permettre «l'appropriation du récit national, il est essentiel d'y intégrer l'ensemble de ses composantes, sans préjugé». Enfin, l'Observatoire de la laïcité souhaite une circulaire sur la gestion du fait religieux en entreprise, un «très large développement du service civique», mais encore l'organisation chaque année, par département, de «semaines de la fraternité».

source AFP

16 janvier

RÉUNION DE TRAVAIL ET VALORISATION DES ACTIONS D'UNION NATIONALE

suite aux événements de janvier

Suite aux attentats du 7 janvier, et après une rencontre organisée en urgence le lendemain, des nouveaux échanges se sont tenus ce 16 janvier autour de la secrétaire d'État chargée de la ville, Myriam El Khomri, en présence de Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Nous avons pu rappeler et souligner à cette occasion 2 de nos propositions de 2012:

PROPOSITION 88.

Défendre la laïcité dans les services publics : un Observatoire et un médiateur de la laïcité

PROPOSITION 89.

Laïcité, religions et diversité des cultures dans les programmes scolaires

Dans ce contexte particulier nos propositions ont gardé toute leur actualité et ont été enrichies de ces réflexions/contributions de nos adhérents.

DÉFENSE ET PROMOTION DE LA LAÏCITÉ

- Tenir un discours dénué d'ambiguïté sur la laïcité, socle du pacte républicain dans la tradition française: liberté de conscience, de croyance, d'agnosticisme ou d'athéisme, neutralité des services publics quant aux différentes pratiques et demandes communautaires, logique de la religion « affaire privée »
- Développer partout (à l'école, dans les institutions, dans les médias) une pédagogie faisant valoir les bénéfices de la laïcité en termes de respect des opinions et croyances, de liberté garantie face aux injonctions identitaires, de tolérance, de compréhension mutuelle et de vivre-ensemble
- Faire en sorte que chacun joue son rôle dans la promotion et la défense de ce modèle, les élus locaux en résistant avec autorité et bienveillance aux revendications communautaires, l'État en appuyant systématiquement et sans réserve les professionnels de première ligne : élus, agents des collectivités et de l'Éducation nationale, de la police et de la justice, travailleurs sociaux...

ÉDUCATION

- Développer une formation à l'intention des enseignants affectés en REP et/ou dans les quartiers de la politique de la ville, en



Communiqué de presse du 12 janvier 2015

mettant rapidement en œuvre le bonus de rémunération prévu par la loi de réforme de l'éducation prioritaire (sans exclure d'autres avantages de nature non financière: logement, transport, chèques culture...)

- Proposer dans le cadre des programmes scolaires, un enseignement de toutes les religions et cultures présentes dans l'hexagone, enseignement replacé dans le contexte d'une laïcité bien expliquée et bien comprise
- Ouvrir l'école aux parents et aux partenaires de l'éducation populaire, expliquer et débattre de la laïcité, de la démocratie et de la lutte contre les discriminations, afin de permettre des pratiques et une culture commune de l'espace public et de l'école.

MÉDIAS

- Promouvoir une éducation aux médias et aux réseaux sociaux pour favoriser une approche critique et une vigilance parmi les jeunes et moins jeunes internautes
- Soutenir les médias de quartiers non communautaires pour favoriser l'expression publique de la citoyenneté locale, première marche de la démocratie
- Faire évoluer le traitement de l'actualité des banlieues dans un sens plus positif en proposant des formations aux journalistes, et en les incitant -à travers une charte déontologique- à valoriser davantage les faits, personnages, expériences susceptibles de faire exemple.

BANLIEUES : LES JOURS D'APRÈS

En 48 heures, 4,5 millions de personnes se sont mobilisées à Paris et partout en France dans des marches citoyennes. Comme eux, nous, élus de banlieue, avons vécu sous tension, l'horreur puis l'espoir de ces cinq longues journées.

Notre république sait désormais qu'elle est vulnérable. Forte autant que vulnérable. Et qu'elle peut basculer, dangereusement et peut-être irrémédiablement.

Or nous le disons depuis longtemps: les banlieues, sont en première ligne. Cette tragédie nationale le rappelle avec brutalité: elles sont aujourd'hui plus que jamais et plus que tout autre territoire, le révélateur et le théâtre de nos fractures, de nos impuissances, contradictions et faiblesses. Mais aussi de l'avenir possible donné aux promesses de l'humanisme républicain. Les banlieues sont sur le fil, prises entre la révolte et le déni devant cette barbarie, la volonté d'en être et la crainte de trahir, la tentation mortifère de l'identité et la difficulté de s'en sortir. L'intégration et la désintégration.

Nous, élus de banlieue, savons où sont les enjeux du possible. Qu'il nous faut d'urgence rebrancher l'économie sur l'utilité sociale et environnementale. Développer la participation citoyenne et donner les moyens de faire ensemble. Combattre la misère et le mal-logement, poursuivre la rénovation urbaine bien sûr, surtout intensifier, amplifier la tâche jamais terminée de l'éducation, avec l'Éducation nationale et avec les familles dont la confiance et la coopération doivent être systématiquement recherchées. Combattre l'obscurantisme et les fanatismes. Faire comprendre et partager le trésor de la laïcité qui protège les croyances autant qu'elle préserve de leurs débordements. Enseigner à l'école de la République les religions et les cultures de tous. Punir sans complaisance ni culpabilité, et d'où qu'ils viennent, le sexisme, les préjugés racistes et les discriminations. Apprendre ensemble la légalité, rappeler chacun à ses devoirs, à l'impératif de civilité et de civisme. Apporter des moyens à la santé mentale et combattre les toxicomanies. Refuser la banalisation des violences autant que la prolifération des armes. Garantir la présence des services publics en soutenant leurs agents de terrain (médiateurs, travailleurs sociaux, enseignants, policiers, gardiens d'immeubles, professionnels de santé...). Travailler partout avec les associations locales à la culture, à la tolérance et au désenclavement des esprits. Redonner confiance et place à tous, en offrant aux énergies disponibles les débouchés qu'elles méritent.

Réintroduire l'éducation populaire qui permet l'émancipation des individus.

Pour que les enfants et les jeunes de banlieue puissent être aux avant-postes de la génération Charlie, nous élus des villes de banlieue, demandons à participer officiellement et de plein droit, aux discussions et aux politiques nouvelles qui doivent s'élaborer, sinon dans l'unanimité imposé, dans le plus large consensus démocratique possible.



© Présidence de la République - L. Blevennec

29 janvier

DÉJEUNER À L'ÉLYSÉE École, banlieue, politique de la ville, engagement citoyen...

François Hollande, Président de la République, a fait de cette journée du 29 janvier une journée de consultations des acteurs de la vie publique, chefs d'établissements et recteurs, intellectuels, chercheurs et universitaires...

Le déjeuner de travail avec des maires et des élus de villes de banlieue avait pour questionnement principal: «Comment mieux intégrer les quartiers défavorisés dans l'objectif de renforcer le vivre-ensemble» ?

Chacun a pu témoigner de son vécu, sur son territoire respectif et aussi sur la façon d'aborder cette question et de la traduire dans leur politique communale et communautaire...



Nous devons faire de l'enfance et de la jeunesse une cause nationale, sur tout le territoire français et particulièrement dans la banlieue...

Ramener la République dans les quartiers populaires c'est incompatible avec l'austérité, et donc la question des moyens pour nos écoles, pour nos commissariats et pour la justice est indispensable et primordiale aujourd'hui..."

Philippe Rio

Nos élus de Ville & Banlieue autour de la table : Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, Stéphane Beudet, maire de Courcouronnes, Damien Carême, maire de Grande-Synthe, Claude Dilain, sénateur de la Seine-Saint-Denis, ancien maire de Clichy-sous-Bois, Hélène Geoffroy, députée, maire de Vaulx-en-Velin, François Pupponi, député, maire de Sarcelles, Philippe Rio, maire de Grigny.

6 mars

1^{ER} CIEC:

Après le 11 janvier?

Tout commence

Quelles réponses politiques aux attentats de début janvier ? Après les mesures sécuritaires et de lutte contre la radicalisation apportées par le ministre de l'Intérieur et celles annoncées par le ministre de l'Éducation nationale pour renforcer la transmission des valeurs républicaines, le Gouvernement entend apporter une réponse plus globale et cohérente. Objet de ce Comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté.

Extraits de notre texte diffusé au lendemain de cette rencontre.

Il est difficile -parce que toujours long, parfois fastidieux et inévitablement nuancé- de commenter un catalogue de près de 60 mesures. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons voulu inviter à y regarder de plus près, sans complaisance et sans préjugés. Revue (encore sélective) des mesures, tantôt commentées tantôt oubliées qui, à différents titres, nous intéressent.

VIVRE EN CITOYEN(NES)

Comment défendre la République attaquée en janvier? En réaffirmant ses symboles et ses valeurs sans doute, à l'école, dans l'espace public et dans la société. En montrant que ces valeurs restent actives et guident l'action publique contre les inégalités et les discriminations de toutes sortes, pour des droits réels ; en donnant effectivement à tous des chances plus égales d'accéder à l'activité et à l'utilité sociale (logement, sécurité, formation, culture, santé...) à tout ce qui confère à une vie d'homme ou de femme, la possibilité d'exercer pleinement sa citoyenneté.

Mesures envisagées pour corriger la répartition du logement social dans nos agglomérations et rompre la dynamique de ghettoïsation.

Deux mesures complémentaires l'une de l'autre, d'abord le pouvoir d'intervention des préfets qui pourront se substituer aux maires pour délivrer des permis de construire dans les communes n'ayant pas rempli leurs obligations à l'égard de la loi SRU, ensuite des consignes données aux mêmes préfets pour limiter la construction de logements sociaux

dans les quartiers prioritaires dès que le taux de logement social y dépassera 50%.

Un codicille demandé par les maires de banlieue, pour « cesser d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté »; que les personnes dont les revenus se situent au-dessous du seuil de pauvreté ne soient pas relogées dans ces quartiers, y compris les familles éligibles au droit au logement opposable (Dalo).

Des questions demeurent encore : comment les personnes éligibles au Dalo, les personnes en situation d'urgence ou en grande difficulté pourront-elles être logées compte tenu de la localisation effective du logement social et de la pénurie de logements dans certains secteurs, notamment en Île-de-France? Les promoteurs se lanceront-ils contre l'avis des maires dans les villes où le préfet aura pris la main? Ne faut-il pas obliger à produire partout du logement très social (PLAI)? Imposer partout un indicateur de mixité sociale? Relancer au niveau national le financement du logement social, développer l'intermédiation locative, systématiser la rénovation énergétique des logements dégradés ou vétustes? L'attractivité des logements proposés l'emportera-t-elle sur la mauvaise image de certains quartiers ? Avec ses procédures lourdes et exigeantes, le NPNRU peut-il participer à cette course contre la montre? Enfin, le pari ne dépend-il pas in fine de l'augmentation générale de l'offre et de la reprise de la construction de logements, enlisée depuis plusieurs années mais seule à même de permettre de vrais parcours résidentiels?

Dans la même logique, c'est la mixité sociale à l'école qui est réaffirmée comme l'une de nos priorités, avec une carte scolaire repensée à une échelle plus large, regroupant plusieurs collèges ou lycées ; une offre éducative redistribuée en fonction d'une accessibilité réelle des établissements en transports en commun ; des enseignants plus incités à effectuer une partie de leur parcours au sein de l'éducation prioritaire.

Là encore, ces bonnes mesures ne suffiront pas à elles seules et on n'obtiendra de résultat significatif qu'en agissant sur la qualité éducative, l'aide pédagogique et financière apportée aux établissements accueillant les élèves le plus en difficulté.

UNE POLITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Beaucoup de jeunes et de moins jeunes Français se débattent avec la langue française comme avec une langue étrangère. Retards pour certains, abîmes

pour les autres, illettrisme pour les plus en difficulté, (on en compte plus de 2 millions dans le pays).

Nous avons réclamé une politique de la langue française énergique et dotée de moyens tangibles, ainsi que des facilités pour développer un multilinguisme, atout indispensable à l'heure de la mondialisation.

Le plan du gouvernement y apporte un début de réponse avec un renforcement de l'apprentissage du français aux cycles 1 et 2 (programmes, recherche, évaluation), une valorisation des compétences par des appels à projets, une réorientation des enseignements de langue et culture d'origine, et un effort enfin pour donner aux enfants des quartiers plus de possibilités de partir étudier à l'étranger (en bénéficiant du programme européen Erasmus +).

ÉDUCATION: petits coups de pouce pour l'égalité face à la réussite scolaire

Elles faisaient partie de nos 120 propositions. Les mesures qualitatives sont là ; dans la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, la lutte amplifiée contre le décrochage scolaire et l'extension des dispositifs de la 2^{ème} chance, l'extension du programme de réussite éducative, l'accompagnement concret des lycéens de banlieue vers les filières d'excellence, écoles ou classes préparatoires.

Sans doute pourra-t-on regretter que seuls 50% des enfants de moins de trois ans soient visés. Que l'on n'évoque pas le nombre d'heures de soutien individualisé réellement financées au titre des PRE (ainsi que leur taux de rémunération). Ou que l'on oublie encore de poser la question de la réduction massive des effectifs de classe dans les établissements de l'éducation prioritaire... Il reste que ces premiers pas vont malgré tout dans la bonne direction.

SPORT, CULTURE, SÉCURITÉ: quand la proximité revient

Nous avons demandé que l'on se soucie avant tout des pratiques réelles. Des équipements pour le sport, des moyens pour les pratiques culturelles dans les quartiers. Chose faite. Même pragmatisme dans le domaine de la sécurité : effectifs plus nombreux, caméras-piétons pour retisser la confiance entre la police et la population, solutions d'insertion proposées par ceux qui ne sont pas seulement les gardiens de l'ordre public (pack 2^{ème} chance).

Deux questions pendantes: en quoi et comment les actuelles ZSP seront-elles prolongées? Et quels

moyens nouveaux seront donnés à l'effectuation et à l'encadrement des TIGE ?

SANTÉ: premiers soins, en attendant mieux

On recommandera surtout ne pas s'en tenir aux annonces faites, mais d'agir plus vigoureusement contre la désertification médicale dans certains quartiers et le non recours au soin, l'organisation de la médecine de proximité et de premier recours, le délitement constaté de la médecine scolaire.

EMPLOI: entre le très flou et le très concret

Pour le flou, c'est l'agence de développement économique des territoires dont on saisit encore mal la fonction et la place dans un paysage en plein bouleversement institutionnel. Pour le concret, c'est la mise en place d'une vaste plateforme publique de parrainage individuel (coup de pouce sans doute plus efficace et opérationnel que le poussif contrat de génération); ou encore le contrat «starter» visant à développer les emplois aidés dans le secteur marchand.

NUMÉRIQUE: et si l'on avait enfin pris les choses par le bon bout ?

Une vraie bonne mesure: la création d'une grande école du numérique qui vérifie, labellise et organise le paysage de la formation; des formations accélérées, intensives, orientées vers l'activité réelle et accessibles sans conditions de diplôme; un développement corrélé à celui des pratiques de terrain, stimulées par ailleurs par des appels à projet au service du mieux vivre ensemble dans la ville (dispositif «fix it» des quartiers), une offre de citoyenneté fortement attractive pour les jeunes («les hackathons» associatifs).

Au risque de nous attirer les foudres des critiques habituels, ce programme ne sonne pas le grand soir de la Justice sociale, mais il a le mérite de la cohérence, en direction d'une égalité et d'une citoyenneté plus effectives.

13 mars

ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME ET DE L'INFORMATION

Édition spéciale

« les leçons de Charlie »



«ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ?»

Dès le 7 janvier la question s'est imposée :

Comment faire pour que l'horreur de ces journées n'engendre jamais la terreur, ni la censure ? Comment faire pour que le formidable espoir que des millions de citoyens ont dessiné le 11 janvier ne reste pas sans lendemain ? 2 mois après, avant que les énergies ne se dissipent, l'association « Journalisme et Citoyenneté » conviait les professionnels des médias à une édition spéciale des Assises internationales du Journalisme et de l'Information pour mettre en débat, avec le grand public, leurs interrogations, leurs convictions et leurs propositions d'actions ».

Philippe Rio, maire de Grigny (91), membre du bureau, représentait Ville & Banlieue à l'atelier consacré aux « Territoires oubliés de la République, territoires mal traités de l'information ». Info vérifiée, info manipulée, info de proximité, retrouver la confiance ?

Atelier qui visait à confronter les points de vue de journalistes, d'éditeurs, d'élus et de chercheurs pour tenter de déboucher sur des préconisations ou à tout le moins des constats partagés.

30 juin

CONSEILS CITOYENS: point d'étape via une enquête de l'association



Conformément à la convention signée à Rezé (44) par Ville & Banlieue et le ministère de la Ville, le 19 septembre 2013 pour les 30 ans de l'association, et suite à l'enquête réalisée en février-mars 2014 sur la participation citoyenne dans les villes de banlieue, Ville & Banlieue a lancé en mai sa propre enquête au lendemain de la première réunion du Comité national de suivi des conseils citoyens. Une dizaine de villes ont répondu.

Compte rendu synthétique des retours et mises en garde.

UN DISPOSITIF ET UN CALENDRIER TROP CONTRAIGNANTS ?

- D'une façon générale, le calendrier et le cadre légal imposés sont jugés peu réalistes et trop contraignants pour un travail effectif, partagé et durable avec les habitants des quartiers
- La co-construction du contrat de ville avec le conseil citoyen (CC) d'ici le 30 juin constitue un défi impossible à relever, tant la constitution du CC requiert en elle-même du temps... et même si des habitants ont souvent été, sous une forme ou sous une autre, associés au diagnostic préalable au nouveau contrat
- Il peut être difficile pour la collectivité de trouver un accord avec les services de l'État, se montrant parfois intransigeants sur la question de « l'autonomie » des CC, refusant par exemple le portage par le centre social municipal
- Les contraintes financières internes de la ville pour la logistique et la communication ne sont pas suffisamment prises en compte.

UN EXERCICE JUGÉ DIFFICILE A PRIORI

Sont jugés malaisés ou difficiles les exercices suivants :

- l'information des populations, la promotion des CC auprès d'une majorité d'habitants
- la mobilisation des habitants dans la durée
- la justification, la pédagogie du tirage au sort auprès des élus comme des habitants et l'exercice du tirage au sort lui-même
- l'anticipation de ce qu'on peut « promettre » aux habitants compte tenu des moyens disponibles. De façon plus globale, l'engagement sur telle ou telle forme de « prise en compte » des avis ou travaux du conseil citoyen au sein des instances de pilotage et du Comité de pilotage du contrat de ville... faute d'en avoir imaginé ou expérimenté le nouveau processus possible de décision.

DIFFICILE D'ARTICULER LES CONSEILS CITOYENS avec le droit commun de la participation citoyenne

Presque toutes les villes le soulignent : le législateur n'a pas suffisamment anticipé que les conseils citoyens ne s'imposeraient pas à des territoires vierges de toute expérience participative.

- En effet, il existe presque partout des dispositifs - conseils de quartier, conseils d'usagers des CSC, collectifs d'habitants - des habitudes et des dynamiques de participation
- Les CC viennent doubler ces dispositifs, au sens où ceux qui pourraient y participer sont la plupart du temps déjà investis dans d'autres instances, et bien souvent aussi dans le domaine associatif
- Par l'exception qu'ils représentent – les CC sont un dispositif dérogatoire au bénéfice exclusif des quartiers en politique de la ville – ils sont porteurs d'une forme de paradoxe et de tension : comment concilier la volonté politique d'intégrer des quartiers au droit commun de la ville et l'obligation d'avoir une instance spécifique de représentation ?

Ainsi l'enjeu maintes fois souligné consiste bel et bien à constituer et installer les CC, mais surtout à réussir leur articulation avec les autres instances participatives, et notamment les conseils de quartier.

UNE OCCASION À NE PAS RATER

Pour les maires, il est fondamental de :

- Constituer, outiller, former les CC afin d'aller à la rencontre des personnes les plus éloignées de l'action publique et des institutions et remodeler les instances existantes selon le même principe de large ouverture, de sollicitation de personnes nouvelles non représentées dans les associations ou dans la ville
- accompagner le changement culturel majeur que porte la création des CC dans la manière de conduire l'action publique, d'abord auprès des élus
- mettre en œuvre une politique de formation et de co-formation aux nouvelles pratiques démocratiques résultant de la participation citoyenne

La mise en place des CC offre ainsi une occasion de réfléchir et de forger avec les équipes communales, une nouvelle vision de l'action publique, de la démocratie et de la participation des citoyens à la gestion de la ville.

DES FACTEURS DE RÉUSSITE déjà expérimentés par les villes

Sont le plus souvent cités, parmi les éléments concrets facilitateurs à développer :

- l'offre de « solutions de transports » aux membres potentiels des CC
- l'offre de « solutions de garde d'enfants » pour faciliter la participation des parents isolés

Par ailleurs, une ou deux villes suggèrent la réalisation d'un travail en amont de la phase de constitution des CC, pour obtenir les meilleures chances de succès :

- Prendre le temps de repérer, de mobiliser les habitants et les personnes « relais »
- Co-animer un temps de consultation publique pour faire remonter la vision des habitants sur leur quartier, ses difficultés et ses ressources, et les actions prioritaires à mener
- Procéder au tirage au sort après cette phase de sensibilisation-mobilisation.

Ultime mise en garde, la question de l'animation est unanimement reconnue comme délicate et décisive.



VILLE & BANLIEUE

consultée sur la rédaction du « Livret Laïcité » du Ministère de l'Éducation nationale



Ville & Banlieue avait, dans ses 120 propositions publiées en mars 2012, souligné l'urgence d'une politique publique plus vigoureuse en faveur de la laïcité. Celle-ci est devenue impérative depuis l'attentat de janvier contre Charlie Hebdo et l'offensive meurtrière contre ce principe de notre République.

Rendons-lui justice: le ministère de l'Éducation Nationale a été le premier, après les attentats de janvier 2015, à engager une réflexion sur la défense des valeurs de la République. La laïcité vient au premier rang de ces valeurs et c'est sans doute autour d'elle que les contestations sont les plus vives dans les quartiers de la politique de la ville.

Le ministère a souhaité consulter les principales associations d'élus urbains avant de publier son « Livret Laïcité » destiné aux chefs d'établissement, aux directeurs d'école mais aussi aux équipes éduca-

tives de l'enseignement public. Son but : prolonger la volonté politique exprimée par Vincent Peillon dès 2013 matérialisée par la Charte de la laïcité à l'École.

Ce guide très utile, organisé en deux parties, fournit d'une part « des pistes pour faire comprendre et vivre la laïcité dans les établissements scolaires, avec des repères pour le dialogue éducatif », d'autre part, et question par question, « des éléments de réponses juridiques en cas de contestation ou d'atteinte au principe de laïcité ».

AU SOMMAIRE

- Présenter la Charte de la laïcité à l'École
- La laïcité dans mon école ou mon établissement
- Conduire un dialogue constructif sur la laïcité
- Laïcité et enseignements
- Repères juridiques

Ce guide suffira-t-il à faire respecter la laïcité partout où elle est remise en question ? On peut craindre que non, tant les réactions officielles de l'Observatoire de la laïcité paraissent timides au regard des atteintes qui lui sont portées. Il présente à nos yeux deux mérites. Le premier est de remettre la laïcité au cœur de l'éducation populaire et de la relation École/Familles et le second, d'apporter aux professionnels de terrain les plus exposés aux pressions religieuses et aux revendications communautaristes, des ressources juridiques et jurisprudentielles opposables.

26 octobre

2^{ème} CIEC



Le CIEC du 6 mars avait implicitement validé l'idée selon laquelle il ne s'agit pas seulement de combattre le terrorisme et la radicalisation des jeunes, mais de combattre aussi les inégalités dans tous les domaines. Point, quelques mois après, et action par action, sur les 60 mesures de mars et les 5 nouvelles annoncées par le Gouvernement :

LOGEMENT SOCIAL

Les préfets de départements se substitueront aux maires ne respectant pas leurs obligations au regard de la loi SRU. Dans 36 premières communes carencées, le préfet préemptera des terrains et des logements, délivrera des permis de construire en lieu et place des maires, mobilisera des logements vacants dans le parc privé.

► **V&B : Regrettant que le 1^{er} Programme National de Rénovation Urbaine n'ait pas permis d'avancées significatives en la matière, l'association réclame depuis longtemps ces mesures en faveur de la mixité sociale dans l'habitat, pour une forte diversification de l'offre résidentielle dans les périphéries urbaines.**

ÉDUCATION

Pour favoriser la mixité sociale et scolaire, 10 territoires pilotes seront définis avec les collectivités territoriales volontaires, où pourront se mettre en place des secteurs communs à plusieurs collèges.

Pour accompagner au mieux les élèves des collèges de l'éducation prioritaire, des parcours d'excellence seront mis en place en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises, les collectivités territoriales et les associations. Visant à favoriser la poursuite d'études et l'accès à l'enseignement supérieur, cet accompagnement pourra être étendu aux élèves des lycées professionnels. Mesures

en œuvre à partir de la rentrée 2016.

► **V&B insiste pour qu'on retravaille sur la mixité scolaire disparue dans certaines communes et de nombreux établissements scolaires de banlieue. Elle insiste sur la revalorisation pédagogique des établissements existants par la réduction massive des effectifs, l'innovation pédagogique, la mise en place de filières et de parcours d'excellence. C'est un début de réponse, en espérant que les moyens adéquats permettront d'en faire bientôt une vraie politique publique de la réussite pour tous.**

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Une campagne de « testing à l'embauche » à grande échelle a été lancée dès la fin 2015. Un échantillon d'entreprises de plus de 1000 salariés sera testé sur un nombre significatif d'offres d'emploi qu'elles publient. Les résultats seront diffusés mi-2016 et, en parallèle, une campagne nationale de sensibilisation sera bientôt lancée.

► **V&B ne peut qu'approuver ces mesures défendues depuis longtemps. La lutte contre les discriminations ne passera pas seulement par des incriminations et des sanctions, mais aussi par un changement global des mentalités, par un porter à connaissance des résultats d'enquêtes et des impacts des discriminations sur les individus et le lien social, la sensibilisation et la formation des agents publics et privés.**

POLITIQUE DE LA VILLE

Des délégués du Gouvernement sur 10 sites pilotes en 2016. En liaison avec les collectivités territoriales concernées, ils seront chargés de :

- coordonner l'action des services de l'État et de ses opérateurs
- apporter un appui et une expertise aux collectivités territoriales et à leurs groupements
- organiser le dialogue avec les habitants et la co-construction de l'action publique
- promouvoir des pratiques innovantes
- coordonner au plus près, optimiser et veiller au respect des calendriers des projets.

► **V&B : Si les missions confiées à ces nouveaux responsables territoriaux nous semblent en effet décisives, leur avenir à plus long terme interroge : s'agit-il en l'espèce de préfigurer l'apparition de**

« super-délégués du préfet » dans les quartiers prioritaires... ou seulement de responsables appelés à les épauler ou les remplacer dans les sites les plus sensibles ?

RELATIONS entre les forces de sécurité et le public

Depuis 2013, l'expérimentation du port des caméras-piétons est un succès reconnu par tous. Il s'agit désormais de faire de la caméra-piéton un équipement de droit commun des patrouilles et unités de police et de gendarmerie en intervention opérationnelle.

► V&B salue cette disposition potentiellement pacificatrice, mais rappelle qu'elle doit s'accompagner d'actions de formation des agents de la force publique (formations à la relation avec les habitants, jeunes et moins jeunes), et doit s'inscrire plus globalement dans un dispositif de rétablissement de la police de proximité dans les quartiers prioritaires.

18 novembre

RASSEMBLEMENT des maires au Palais des Congrès

Des milliers d'élus se sont retrouvés à Paris ce mercredi 18 novembre Porte Maillot à Paris. Ils sont venus de toute la France à l'appel de l'Association des Maires de France, après le report de son congrès pour des raisons de sécurité.

Le vivre-ensemble était le sujet principal des échanges, en cette période post-attentats.

L'académicien Erik Orsenna, un des invités de la matinée rendait hommage au maire de Saint-

Denis (93), Didier Paillard, « qui fait partie de ceux qui tissent de la ville et ravaudent la solidarité ». Gilles Poux, maire PCF de la Courneuve (93) insistait « Nous allons très vite nous remettre au travail ensemble, avec nos populations, pour reconstruire du vivre-ensemble. Pour cela, nous avons besoin d'un service public toujours plus efficace, avec des moyens nécessaires pour bien lutter contre l'échec scolaire, accompagner des familles qui, aujourd'hui, se sentent exclues, pour que chacun soit enfin pris en compte dans notre société... »

Pascal Perrineau, politologue, comme André Laignel, maire d'Issoudun (36) et vice-président de l'AMF, soulignaient le pouvoir des édiles locaux: « Les communes sont au premier rang de la reconquête démocratique et les maires sont investis de la confiance de leurs concitoyens. Le pouvoir doit faire confiance à ses maires car les Français leur font confiance [...] La place dans la République de chaque commune, c'est une force considérable, la mieux placée pour répondre au plus près des citoyens à leurs inquiétudes, leurs anxiétés, pour éviter un délitement de la société ».

Membre du bureau de l'AMF et de l'Association nationale des élus communistes et républicains (Anecr), Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72) et secrétaire général de Ville & Banlieue, plaidait aussi en faveur « de ces acteurs du quotidien que sont les maires sur nos territoires, véritables acteurs de la cohésion nationale ». Considérant que si les annonces présidentielles de renforcement des services de sécurité sont positives, il demandait à aller plus loin et doter financièrement les communes pour développer les services jeunesse, les services d'éducation, et d'arrêter de stigmatiser les habitants de nos quartiers.

L'émotion était forte quand, à la fin des débats, le président de la République présent autour d'Anne Hidalgo, maire de Paris, et de Gérard Larcher, président du Sénat, entonnaient la Marseillaise, debout, avec l'ensemble des maires.





décembre

PROPOSITIONS POUR LA PRÉVENTION DES DÉRIVES SECTAIRES dans les quartiers prioritaires remises au ministre de la Ville

Parmi nos propositions de 2012, beaucoup restent d'actualité et revêtent aujourd'hui un caractère d'urgence impérieuse -au terme d'une année marquée par deux séries d'attentats- et par la poussée de l'extrême droite aux élections régionales.

Ces nouvelles propositions, remises au ministre de la Ville Patrick Kanner, ne prolongent pas seulement les mesures sur la sécurité, la laïcité, l'enseignement de la morale civique, mais détaillent aussi celles à conduire sur la durée, dans les champs de l'éducation, de la formation et du retour à l'emploi.

Enfin, nombre d'entre elles impliquent de revenir sur des politiques publiques abandonnées au fil du temps avec des conséquences catastrophiques pour les quartiers populaires.

Quelques-unes des mesures phares que nous avons demandé au Gouvernement de réinscrire à l'agenda politique.



ÉDUCATION SCOLAIRE ET POPULAIRE, PARENTALITÉ, SANTÉ MENTALE

1 Plus de moyens humains pour l'Éducation nationale et les services publics de l'enfance et de la famille

Mesure 3 - Lancer un plan national de recrutement de personnels de l'Éducation nationale des catégories qui tendent à disparaître dans les QPV : assistantes sociales, médecins scolaires, assistants d'éducation (AED), personnels RASED

Mesure 4 - Renforcer les services d'orthophonie, de pédopsychiatrie et de thérapie familiale systémique

2 Plus de moyens pour les «moments-clés» des apprentissages fondamentaux...

Mesures 2 et 3 - Concentrer les Programmes de réussite éducative (PRE) sur les plus jeunes enfants et déployer le dispositif anti-décrochage

3 Une politique de la langue française, du multilinguisme et d'éducation à l'esprit critique

Mesures 1 et 2 - Renforcer l'apprentissage de la langue et de l'expression françaises à l'école primaire et augmenter les moyens consacrés hors l'école...

Mesure 6 - Développer l'entraînement à l'esprit critique et l'éducation à l'image face aux médias d'information et aux messages d'endoctrinement à l'œuvre sur les réseaux sociaux...

4 Des parents plus et mieux impliqués dans la scolarité de leur enfant

Mesures 1 à 5 - Favoriser le dialogue École-Familles pour permettre l'acquisition des codes de l'institution scolaire et développer une culture commune... diversifier et adapter les vecteurs d'information École-Famille. Permettre des interventions concrètes des parents sur des projets pédagogiques, pour une co-éducation active...

5 Une offre socio-éducative culturelle et sportive renforcée, valorisant le service rendu à la collectivité

Mesure 4 - Compenser la baisse constante des moyens des opérateurs publics et associatifs, sportifs, culturels et socio-éducatifs... , en mobilisant une partie des moyens du CNDS pour les clubs développant des activités spécifiques aux publics des QPV... en inscrivant les mêmes exigences dans les Conventions triennales territoriales de développement culturel (CTDC)

Mesure 6 - Conforter les moyens humains des services de l'État suivant les associations porteuses de projets d'accompagnement scolaire en conditionnant la mise à disposition et la reconduction de moyens publics à un respect parfait de la laïcité



FORMATION, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, ACCÈS À L'EMPLOI

1 Un service public de l'emploi renforcé, partenaire d'une véritable stratégie territoriale

Mesures 2 et 3 - Doter de moyens d'intervention adaptés les services publics de l'emploi dans les QPV et leurs dispositifs (Pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi...); augmenter et former les fonctionnaires et agents de ses services de façon prioritaire

2 Un soutien actif aux possibilités personnelles d'entreprendre un parcours vers l'emploi

Mesure 1 - Développer dans le périmètre de la géographie prioritaire

le nombre de places disponibles au titre de la 2^{ème} chance éducative : lycées, établissements, écoles labellisées E2C

Mesure 5 - Soutenir, sous l'égide des chambres consulaires, des unions patronales, des syndicats et services publics, des conventions avec les structures du champ de l'économie sociale et solidaire, afin qu'elles puissent servir de «sas d'insertion», et de «vivier» aux entreprises de l'économie marchande

Mesure 8 - Mobiliser par convention les «cyber-bases» des QPV pour la mise en place prioritaire de leurs outils et de leurs ressources

humaines au service de l'insertion vers l'emploi

Mesure 9 - Faire connaître et valoriser les initiatives publiques et privées des réussites de parcours d'insertion en QPV ainsi que leurs bénéficiaires...

3 Un combat plus intense contre les discriminations à l'embauche

Mesure 3 - Soutenir et faire connaître toutes les initiatives permettant de supprimer ou de minorer l'impact discriminant de l'origine ethnique et de l'adresse de résidence

4 Une lutte impitoyable contre l'économie parallèle, les irrégularités de certains commerces

Mesure 1 - Renforcer de façon très significative les moyens de la lutte policière et judiciaire contre les économies parallèles qui ruinent les efforts en vue de l'insertion professionnelle, nuisent à l'image des résidents des QPV, induisent de l'insécurité réelle et freinent l'installation d'acteurs économiques, décrédibilisent la puissance et l'idée républicaines, et anéantissent les efforts de rénovation urbaine par le vandalisme, la création d'espaces de non-droit par les trafiquants



PRÉVENTION, SÉCURITÉ, JUSTICE ET FORMATION DES ACTEURS PUBLICS

1 Des moyens de sécurité renforcés

Mesures 1 et 3 - Remettre en place d'urgence une police de proximité, outil de médiation sociale, d'information directe du territoire, qui constitue une demande forte des habitants pour retrouver un sentiment de sécurité...

Mesure 6 - Donner aux maires un minimum d'informations utiles s'agissant des personnes «fichées S»

Mesure 7 - Soutenir fortement les professionnels de 1^{ère} ligne incarnant la

République : pompiers, soldats, forces de l'ordre, enseignants de l'éducation civique et morale...

Mesure 8 - Prêter une attention particulière à l'activité des «cyber-bases» et des commerces de téléphonie et d'accès au web

2 Des moyens de justice et de prévention confortés

Mesure 1 - Renforcer les ressources humaines et moyens logistiques des juridictions couvrant les QPV

Mesure 2 - Renforcer les ressources humaines et moyens logistiques des

services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), des services pénitentiaires...

Mesure 5 - Revoir et renforcer le rôle des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en matière de prévention des dérives fondamentalistes

3 Formation à la laïcité et aux valeurs de la République, à l'identification des processus de radicalisation

Mesure 1 - Sensibiliser au phénomène et former les agents des trois

fonctions publiques, les responsables et personnels des associations ; développer la formation de formateurs de l'État jusqu'aux acteurs locaux via le CNFPT, le CNDS, les réseaux d'éducation populaire

Mesure 3 - Soutenir l'élaboration de plans territoriaux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations associant les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public

VILLE, RÉNOVATION URBAINE, INGÉNIERIE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



► Un nouveau président à la tête de L'IR-DSU

► Contrats de ville 2015: Quel renouveau pour les quartiers?

► Ville & Banlieue signataire de la charte nationale « pour la qualité de vie dans les quartiers »

► Ville & Banlieue associée à la refonte du cadre de référence des centres de ressources de la politique de la ville

► Une enquête de Ville & Banlieue sur la gouvernance des nouveaux contrats de ville

► Rencontres avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

► Journée du CGET: le développement économique pour les habitants des quartiers prioritaires

► Ville & Banlieue reçue par Raphaël Le Mehauté, commissaire général délégué à l'égalité des territoires, directeur de la ville et de la cohésion urbaine

► Ville & Banlieue avec France urbaine et l'AMF pour débattre de la politique de la ville





10 avril

UN NOUVEAU PRÉSIDENT à la tête de L'IR-DSU

L'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain (IR-DSU) a renouvelé ses instances le 10 avril. Khalid Ida-Ali, chef de projet politique de la ville à Vitry-le-François (Marne), a été nommé président.

Afin de poursuivre le partenariat établi depuis longtemps entre nos associations, des échanges ont déjà eu lieu entre les deux « nouveaux présidents ».

En attendant, Ville & Banlieue salue le départ de Sylvie Rebière-Pouyade et d'Étienne Varaut, présidente et vice-président sortants de l'Inter-réseaux, non candidats à leur propre succession, et interlocuteurs fidèles au cours des réflexions et réformes qui ont transformé la politique de la ville ces dernières années.

22 avril

CONTRATS DE VILLE 2015: Quel renouveau pour les quartiers?

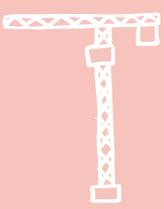
À quelques semaines de l'échéance prévue pour la signature des contrats de ville, Ville & Banlieue a réuni environ 70 participants, mercredi 22 avril au Musée social à Paris. Représentants de l'État, élus et professionnels étaient présents pour un ultime point d'étape sur les sujets tels que la gouvernance à l'échelle de l'agglomération, la mobilisation du droit commun, la participation citoyenne, les nouveaux outils et moyens financiers. Des débats « serrés » et nécessairement rugueux devant les difficultés persistant sur le terrain.



LA POLITIQUE DE LA VILLE à un tournant de son histoire?

En ouverture de la journée, le sociologue Thomas Kirszbaum a re-questionné la nature même de la politique de la ville à partir de la réforme Lamy. Qu'attendre de la fameuse « mobilisation du droit commun »? s'est-il interrogé. Celle-ci ne suppose-t-elle pas une vision partagée des différentes politiques publiques et une volonté politique commune entre les ministres qui en ont la charge? En fin de compte, la politique de la ville « produit d'une histoire et de référentiels d'actions », peut-elle sortir de la « gestion spécifique » qu'elle propose aux quartiers depuis 35 ans? Il n'est pas certain que des réponses politiques très nettes aient été apportées à ces questions. Le risque est bien réel de voir le calendrier et le budget trancher dans les faits entre les différentes options possibles.

Calendrier compliqué, budgets en baisse. Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, a bien tenté de ramener un peu de certitude et de sérénité dans le débat, en annonçant que les 350 contrats en passe d'être signés devaient considérer la date du 30 juin 2015 « non comme un couperet mais comme un horizon ». Elle a sur plusieurs sujets, et notamment sur le montage des conseils citoyens, cherché à expliquer qu'il fallait concilier « la rapidité nécessaire » à une bonne dynamique d'acteurs et « le temps nécessaire » à une action



VILLE & BANLIEUE appelle l'Éducation nationale et Pôle Emploi à fournir plus d'efforts dans les quartiers prioritaires.

La Gazette des Communes

sérieuse sur le fond. Une subtilité difficile à faire passer lorsque sur le terrain, dans le même temps, les élus voient leurs dotations et leurs budgets fondre comme neige au soleil, et que la seule réalité de la réforme qui s'impose à eux consiste à « devoir faire mieux avec toujours moins ».

L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT au centre de toutes les controverses

Finalement, c'est l'engagement même de l'État qui a suscité le plus de polémique. Ni les propos de la secrétaire d'État, affirmant que « les annonces du CIEC du 6 mars dernier permettent de réinterroger le droit commun de l'État », ni les dénégations des représentants de Pôle emploi et de l'Éducation nationale affirmant que

leurs institutions avaient largement commencé à réinvestir les QPV, n'ont convaincu. François Pupponi, maire de Sarcelles, président de l'ANRU d'une part, Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, 1^{ère} vice-présidente de Ville & Banlieue d'autre part, ont dénoncé, expérience à l'appui, la faiblesse des services publics d'État

sur le terrain, l'insuffisance des moyens dédiés et l'inexistence de politiques positivement différenciées dans les quartiers de la géographie dite prioritaire.

QUELQUES MOTIFS D'ESPOIR

Devant ces constats manifestement divergents, Damien Carême, maire de Grande-Synthe, président de Ville & Banlieue, et Raphaël Le Méhauté, directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine au CGET, ont voulu conclure sur quelques notes d'optimisme. Même si l'examen des situations locales fait apparaître de très grandes disparités d'engagements et de situations, les évolutions institutionnelles en cours (loi Maptam, loi NOTRe), le pouvoir donné aux métropoles pour « surmonter les intérêts divergents » et « trouver des articulations efficaces avec les régions », peuvent permettre de conclure de nouvelles alliances et de dégager de nouveaux moyens. Quant à Ville & Banlieue, elle a rappelé sa double détermination de continuer d'alerter les pouvoirs publics sur les risques politiques et sociaux des politiques d'austérité budgétaire, mais aussi de poursuivre avec eux un dialogue constructif pour tenter d'apporter des réponses durables au décrochage des quartiers et de leurs habitants.



29 avril

VILLE & BANLIEUE signataire de la charte nationale « pour la qualité de vie dans les quartiers »



Damien Carême, président de l'association, signait comme quatre autres associations d'élus, l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), l'Association des Communautés Urbaines (ACUF) et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) la charte établissant un « cadre national d'utilisation de l'abattement de taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) » avec le monde HLM.

« Il s'agit d'engager les bailleurs sociaux dans les 1500 quartiers prioritaires (en contrepartie de l'abattement de 30% sur la taxe foncière dont ils bénéficieront en principe jusqu'à 2020) à s'engager sur une série d'actions liées à la qualité de vie des habitants au quotidien : entretien et maintenance des parties communes et des abords, insonorisation et isolation des bâtiments, dépannage des ascenseurs, gardiens et agents de proximité, qualité des relations avec les locataires... soutien aux actions favorisant « le lien social ».

La charte se déclinera localement dans les contrats de villes et devra permettre la mise en œuvre d'actions, quartier par quartier, et bailleur par bailleur.

À l'échelle nationale, l'USH devra réaliser un bilan triennal du dispositif.



CONTRATS DE VILLE :
Myriam El Komri attend
un engagement plus fort
des services de l'État.

Localtis

29 avril

VILLE & BANLIEUE associée à la refonte du cadre de référence des centres de ressources de la politique de la ville

Créés voici plus de 20 ans, les centres de ressources contribuent à l'animation technique des réseaux d'acteurs de la politique de la ville au plan régional et local. Mais leur cadre d'exercice, datant de près de 5 ans, se devait d'être repensé et précisé suite à la réforme Lamy; la mission pilotée par le CGET, à laquelle Ville & Banlieue a participé tout au long de l'année 2015, n'avait pas d'autre but.

Comme les associations d'élus au plan national, les centres de ressources participent à la qualification des acteurs régionaux. Ils jouent également un rôle clé dans la capitalisation et la diffusion de l'information et des retours d'expériences.

Pour travailler plus sur la synergie des forces engagées dans la politique de la ville, la charte partenariale co-signée par l'État et les grandes associations nationales d'élus (ARF, ADF, AdCF, ACUF, Grandes Villes, Villes de France et Ville & Banlieue) inaugure un pilotage national partagé des centres de ressources. Elle consacre désormais l'existence d'un comité national composé des mêmes partenaires et de la Caisse des dépôts, afin «d'articuler au mieux les orientations et les programmes d'actions de chacun des partenaires, que l'activité des centres de ressources peut prendre en compte».

Enfin, cette charte formalise un certain nombre d'engagements réciproques, dont l'extrait ci-contre fournit la liste détaillée :

Par ailleurs, concernant la mise en œuvre de la Charte, les partenaires s'engagent à :

ARTICLE 4: Les engagements des partenaires

L'ensemble des partenaires signataires de la Charte s'engage, dans le cadre de leurs compétences et responsabilités, à :

- Diffuser l'information nécessaire au bon fonctionnement des Centres de Ressources et faciliter leur activité

- Sensibiliser ses propres adhérents sur la pertinence de l'action des centres de ressources notamment en matière de montée en compétences des acteurs

- Valoriser et diffuser les productions des Centres de Ressources à chaque fois que la thématique s'y prête

- Solliciter les CRPV en tant qu'experts dans la politique de la ville et les contrats de ville, dans le cadre de leur programme d'actions annuels. Il peut s'agir de contributions très opérationnelles pour alimenter des diagnostics, apporter une connaissance thématique, des éléments de méthode.

Il peut également s'agir de formaliser des réflexions, de

participer à l'élaboration de l'état de l'art, en lien avec des partenaires tels que les universités, les centres de recherches

- Contribuer à l'activité et au développement des Centres de Ressources, que cela soit sous forme d'articulation de missions ou de projets, de contributions à la mobilisation des acteurs des politiques de droit commun, ou de financements. Le financement des missions socles des CRPV, telles qu'elles sont définies dans le cadre de référence, est assuré à hauteur de 50% en moyenne par l'État, au titre des crédits Politique de la Ville (BOP 147); le solde étant financé par les différents partenaires et collectivités, en fonction des configurations territoriales et de l'implication des différents acteurs institutionnels
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de leur programme d'actions lorsque des financements ou des contributions valorisables (participation sous forme de moyens financiers, de prêts de locaux, de moyens humains) sont mobilisés au titre du fonctionnement des CRPV.

- respecter les principes énoncés dans cette Charte
- faciliter leur déclinaison et leur appropriation sur les territoires
- diffuser cette Charte auprès de l'ensemble de leurs instances et de leurs réseaux
- participer au plan national au comité de suivi annuel de la Charte et contribuer aux réflexions et travaux engagés

15 Septembre

UNE ENQUÊTE DE VILLE & BANLIEUE sur la gouvernance des nouveaux contrats de ville

La loi Lamy introduit d'importants changements dans la gouvernance des contrats de ville : signature des contrats de ville à l'échelle intercommunale, implication des départements et des régions, mobilisation du droit commun, association obligatoire des conseils citoyens... Alors que trois contrats de ville sur quatre ont été signés en septembre 2015, Ville & Banlieue a voulu dresser un état des lieux qualitatif de leur mise en œuvre auprès de ses adhérents.

En voici les principaux enseignements :

ENGAGEMENT des EPCI et la gouvernance ville/agglo

En général, les agglomérations jouent leur rôle de pilote local dans l'élaboration des nouveaux contrats de ville, la conduite du diagnostic, la coordination stratégique, le calibrage de l'ingénierie, la prise en charge des fonctions transversales d'étude, d'animation et d'évaluation.

Il existe une volonté des élus du bloc local d'aller vers la définition d'une stratégie commune en matière de politique de la ville. Toutefois, il n'est pas toujours aisé pour les élus des villes de banlieue de partager leurs priorités avec les autres élus communautaires, ni de s'entendre avec eux sur des objectifs opérationnels par quartier, compte tenu de leurs fortes disparités.

Concrètement, au-delà des COPIL et COTECH rassemblant les représentants des élus et techniciens de toutes les villes, une « petite équipe projet » et des groupes de travail se sont souvent mis en place à l'échelle des agglomérations. D'une façon générale, ces dernières pilotent souvent la rénovation urbaine, les communes conservant leur équipe MOUS sur le terrain ainsi que la « gestion » des conseils citoyens.

La question des moyens et de la solidarité financière compte parmi les plus épineuses, parfois taboue, des nouveaux contrats. Bien sûr, plusieurs agglomérations font état de l'existence d'une DSC forte ou du financement des associations de terrain par la solidarité intercommunale, mais aucun pacte de solidarité financière et fiscale n'a encore été signé nulle part...

MOBILISATION des collectivités de rang supérieur, département et région

Conseils départementaux et conseils régionaux semblent tous signataires des nouveaux contrats, et même impliqués dans les groupes de travail thématiques. Certaines de ces collectivités affichent une véritable stratégie tandis que d'autres en semblent dépourvues. D'autres encore paraissent vouloir prendre en compte la situation sociale et financière de chacun des territoires pour exercer à leur échelle une péréquation des ressources.

S'agissant de la rénovation urbaine, les départements n'ont pas tous encore pris d'engagement ferme et les Régions se positionnent surtout sur l'aide aux PRU relevant de l'intérêt régional.

De façon plus globale, l'instauration d'une démarche transversale à l'ensemble des politiques publiques et l'articulation des dispositifs entre les différents échelons de collectivités sont identifiées comme des enjeux de la nouvelle période de contractualisation de la politique de la ville.

MOBILISATION du droit commun de l'État

On craint que la mobilisation du droit commun de l'État ne vienne justifier la baisse des crédits spécifiques et donc une certaine forme de désengagement financier de l'État.

Si les conventions interministérielles signées en 2013 sont généralement connues, les responsables locaux partagent l'impression que cela ne suit pas sur le terrain, et qu'il n'existe pas, pour les différents services concernés, d'engagement chiffré communicable par quartier en politique de la ville.

Pôle Emploi et certains départements illustrent toutefois un mouvement de réengagement de l'État dans les quartiers. De façon générale, si la participation des services de l'État (Emploi, Éducation nationale, Police, ARS, Missions locales) au diagnostic et aux groupes de travail du contrat de ville est désormais fréquente, la traduction opérationnelle de leur engagement en objectifs, actions et moyens d'intervention reste beaucoup plus incertaine et floue.

Enfin, le fléchage des dispositifs de droit commun de l'État vers les quartiers prioritaires reste impossible à apprécier aujourd'hui, car quasi inexistant. Objectif de la réforme Lamy à traduire concrètement sur le terrain.

16 septembre

UNE DÉLÉGATION D'ÉLUS DE VILLE & BANLIEUE a rencontré Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports



Communiqué de presse
du 17 septembre 2015

Les élus de Ville & Banlieue ont exprimé leur grande inquiétude au regard de l'actualité et ont développé divers sujets.

Nos communes où vivent les populations les plus fragiles sont très inquiètes. Pour nombre des 1300 quartiers prioritaires de la politique de la ville, la baisse des dotations est une dure réalité.

Les avancées obtenues pour augmenter la solidarité nationale avec la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) et la solidarité intercommunale avec le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) ne doivent pas servir à compenser

la baisse des dotations. Plus que jamais, les habitants de nos villes ont pourtant besoin de la solidarité nationale et de l'action publique.

Ville & Banlieue

- demande une réforme de la DGF intégrant dans les critères d'attribution des indicateurs de pauvreté des populations, à l'image de ceux retenus pour la nouvelle géographie des quartiers prioritaires
- est partie prenante de la campagne de mobilisation menée par l'Association des Maires de France le 19 septembre s'opposant à la baisse des dotations, et demande un examen particulier pour les communes de banlieue
- insiste sur la nécessité de l'intervention de l'État dans les quartiers prioritaires et souhaite faire le

point sur la mise en œuvre des 12 conventions interministérielles

• regrette, même si l'enjeu de la politique de la ville demeure porté par un ministère, que les questions urbaines ne fassent pas l'objet d'un portefeuille dédié comme proposé en 2012.

(voir nos 120 propositions sur le site www.ville-et-banlieue.org)



17 septembre

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE pour les habitants des quartiers prioritaires

Le développement économique et l'emploi constituent depuis la réforme Lamy un volet à part entière des nouveaux contrats de ville. C'est à ces sujets que le CGET a consacré une journée le 17 septembre, dans le cadre des rencontres nationales qu'il propose chaque année aux acteurs de la politique de la ville. Ville & Banlieue n'a pas voulu rater ce rendez-vous.

QUELLES STRATÉGIES pour un développement économique intégrant les enjeux des quartiers ?

Lors de cette première table ronde, les collectivités ont insisté sur le fait qu'il fallait accorder une priorité absolue au désenclavement et aux politiques en faveur de la mobilité : téléphérique urbain (Brest) ou maillage de l'agglomération en transports en commun (Marseille Provence Métropole). Au-delà, c'est tout le projet urbain qui doit travailler à créer des passerelles entre le cœur d'agglomération et les QPV; tous les schémas d'agglomération qui doivent intégrer la préoccupation du développement économique des quartiers prioritaires (Grand Lyon). Du point de vue de l'ANRU, il s'agit de conserver et d'amplifier cette approche transversale dans les nouveaux PRU tout en se montrant à la hauteur des enjeux comme gestionnaire des opérations éligibles au Programme investissement d'avenir (PIA). Enfin, pour Novaedia, entreprise de l'économie sociale et solidaire spécialisée dans les services aux entre-

prises, il faut prioritairement renforcer les synergies locales et l'ancrage territorial, répondre aux besoins des jeunes et à ceux des entreprises en montrant que les ressources des uns peuvent répondre aux besoins des autres; utiliser l'outil des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) comme un incubateur de la coopération territoriale; seule garantie pour que les intérêts des quartiers ne soient pas oubliés dans les stratégies de développement économique.

COMMENT FÉDÉRER LOCALEMENT les énergies et s'organiser pour une action efficace ?

Cette deuxième table ronde a proposé aux participants de se situer à l'échelle locale pour identifier les conditions de synergies fécondes. Or, tous les acteurs l'ont confirmé, le dialogue initial entre les acteurs du développement économique et ceux de la politique de la ville est quasiment inexistant. Pour les agglomérations comme pour les régions, il s'agit d'interpeller et d'influencer les stratégies de développement du point de vue de la géographie prioritaire et des QPV. Il s'agit ensuite de fédérer les acteurs pour l'acquisition d'une culture commune via des groupes de travail, des référentiels et des indicateurs communs (Région Nord-Pas-de-Calais), via un GIP réunissant tous les services et l'ensemble des acteurs économiques impliqués (Maubeuge Val-de-Sambre), via la formation des jeunes et des conseils citoyens (Préfecture des Yvelines). Si tous ont relevé qu'une volonté et un portage politiques forts sont indispensables, ils ont insisté aussi sur l'impulsion à donner pour un changement global de regard et de culture. Une compréhension profonde des acteurs est nécessaire pour pouvoir construire une stratégie gagnant/gagnant, a conclu le représentant du groupe Fulton, en témoignant de la réalisation d'un centre commercial dans l'agglomération toulousaine porteuse d'emplois pour les jeunes des quartiers, mais aussi d'une véritable requalification urbaine et d'une nouvelle attractivité.

COMMENT MOBILISER les acteurs du monde économique et toutes les formes d'entrepreneuriat en faveur des quartiers ?

Des acteurs tels que BNP Paribas ont présenté leurs solutions propres, en l'occurrence un fonds d'investissement mobilisé en soutien de «Nos quartiers ont du talent». Tous les autres ont insisté sur l'impérieuse nécessité d'un accompagnement rapproché

des entrepreneurs des quartiers. Le cabinet « Premier conseil » a ainsi évoqué ses clubs d'entreprises franciliens et autres «centres d'affaires des quartiers». Le réseau BGE a expliqué le travail des « boutiques de gestion » pour l'aide à la création d'entreprise et l'accompagnement des jeunes créateurs. Tandis que l'Agence pour la Diversité Entrepreneuriale (ADE) a insisté sur la création de «valeur partagée» entre les acteurs concernés. «Comment les entrepreneurs des quartiers peuvent-ils accéder aux marchés publics ? Comment peuvent-ils devenir prestataires de grands comptes?» C'est là le travail développé par l'ADE

dans les domaines de l'intermédiation économique et des services aux entreprises.

Alors que le gouvernement semble aujourd'hui davantage miser sur la création d'entreprises et d'activité dans les QPV que sur la logique de l'accès à l'emploi salarié, cette journée a eu le mérite de montrer que les institutions et les collectivités affinent leurs stratégies en ce sens et que les acteurs de terrain y apportent de plus en plus d'outils «passerelles».



25 novembre

VILLE & BANLIEUE reçue par Raphaël Le Mehauté, commissaire général délégué à l'égalité des territoires, directeur de la ville et de la cohésion urbaine

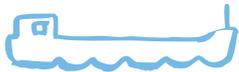
Raphaël Le Méhauté avait convié les représentants de Ville & Banlieue à une première séquence de travail.

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, 1^{ère} vice-présidente et Gilles Leproust, maire d'Al-lonnes, secrétaire général de l'association étaient présents.

Un point d'actualité a été fait suite aux attentats, sur la manière de reconstruire le discours politique (sur le volet social et sécuritaire).

Différents sujets ont été abordés. Les élus ont fait part de leur inquiétude (remise en cause de la parole de l'élu, décrédibilisation du politique, diminution de la solidarité locale, rapport à la temporalité dans la réalisation des projets, problématique majeure de l'emploi dans nos quartiers).

L'engagement a été pris de mettre en place des échanges réguliers pour avoir des « remontées » du terrain.



26 novembre

RENCONTRE AVEC PATRICK KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports



Suite aux tragiques événements du 13 novembre, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre d'une série de consultations de mouvements et d'associations nationales, a tout naturellement reçu une délégation d'élus de Ville & Banlieue.

Des perspectives communes de travail ont été convenues entre le ministre et les élus.

«Si la réponse sécuritaire est nécessaire, nous devons continuer à œuvrer sur le fond et dans la durée en réaffirmant que la politique de la ville a fait ses preuves et doit être poursuivie et amplifiée ».



16 décembre

VILLE & BANLIEUE avec France urbaine et l'AMF pour débattre de la politique de la ville

Mercredi 16 décembre, s'est tenue dans les locaux de l'Association des Maires de France et en présence du ministre de la Ville, Patrick Kanner, la première rencontre de la nouvelle commission mixte «France urbaine/AMF» dédiée à la politique de la ville, commission que rejoindra Ville & Banlieue début 2016. Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes) a représenté notre association à la tribune. La CA d'Évreux et les villes de Bagneux, Coullaines, Lormont et Montreuil étaient présentes.

En ouvrant la réunion, le ministre s'est félicité que le Gouvernement traduise dans les actes budgétaires du PLF 2016 l'importance politique qu'il accorde à la politique de la ville avec « une compensation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) portée à 40% et une Dotation Politique de la Ville (DPV) sauvegardée ». Il a rappelé sa volonté de « traiter très vite les projets mûres au titre du NPNRU ». Enfin, au lendemain des attentats et des élections régionales, il a voulu rappeler que l'État serait « plus présent dans les quartiers » et agirait contre la radicalisation des esprits « sans amalgame ni angélisme ». Cette première rencontre a inscrit trois sujets à son ordre du jour.

LES QUESTIONS pendantes sur les nouveaux contrats de ville

Peut-on vraiment mettre en place une politique de peuplement pour diversifier la population dans les QPV en attirant les ménages des classes moyennes? «C'est l'intérêt des nouveaux contrats que de pouvoir se rattacher au PLH dans cet objectif », a martelé Catherine Arenou. Au-delà, les participants sont accordés pour rappeler au ministre les obligations du Centre national pour le développement du sport (CNDS) à l'égard des villes en politique de la ville, sur le fait que les conseils citoyens ne devaient pas obligatoirement se constituer en associations et sur la nécessité de disposer d'indicateurs fiables pour réduire les inégalités, à commencer par le champ de l'éducation scolaire.

LES SITES ENTRANTS dans la politique de la ville

Ces sites sont-ils aujourd'hui dans une bonne dynamique? C'est le message qu'a délivré Franck Montaugé, sénateur-maire d'Auch, pointant les défis les plus difficiles à relever, comme la lutte contre le décrochage et l'accès à l'emploi. Sur ces points, il a rappelé qu'il fallait « mobiliser le droit commun » tandis que Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de France urbaine, exigeait que les Régions s'engagent sur leurs compétences nouvelles. Quant à Catherine Arenou, évoquant son expérience de terrain, elle a appelé à « un accompagnement individuel des personnes les plus éloignées de l'emploi ».

QUELQUES OBSTACLES sur la voie du NPNRU

En dépit des annonces du ministre, «la compensation de l'exonération de la TFPB reste un sujet problématique pour les communes, et certaines régions ont tardé à publier la liste des sites retenus au titre de l'intérêt régional», a encore déploré la maire de Chanteloup-les-Vignes. Avant que deux questions n'émergent de la salle : d'abord, celle des contreparties d'Action Logement, sur laquelle Catherine Arenou a affirmé qu'on disposait d'une marge de négociation, celle du taux et de l'échelle de reconstitution de l'offre de PLAI. On a donc demandé, à la suite des élus de Rouen et de Nancy, «du pragmatisme » et « une approche spatiale élargie » pour éviter la reconstitution de ghettos résidentiels.



FINANCES



- ▶ Panorama de l'année 2015
- ▶ Les moyens de la politique de la ville dans le PLFR 2014 et le PLF 2015
- ▶ Les villes de banlieue face à la baisse des dotations de l'État

PANORAMA DE L'ANNÉE 2015

Votée en 2015, la loi de finances pour 2016 prévoit encore un effort important pour les communes les plus en difficulté. Elle augmentera l'enveloppe du FPIC, passant de 780 M€ à 1 Md€ en 2016 et prévoit pour 2017 une enveloppe représentant 2% des recettes fiscales des communes et de leurs groupements.

Un amendement de François Pupponi, député, maire de Sarcelles, a également permis de faire augmenter l'enveloppe du FSRIF de 270 M€ à 290 M€, alors que la loi ne prévoyait pas d'évolution pour 2016.

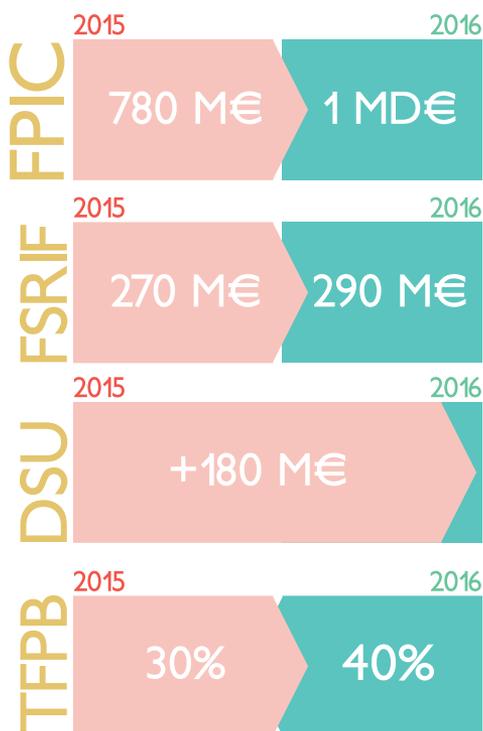
La DSU progressera, elle, comme en 2015, d'un montant de 180 M€.

La réforme de la DGF a été reportée d'un an. Un groupe de travail commun à l'Assemblée nationale et au Sénat doit « plancher » tout au long de 2016 sur l'architecture de cette réforme. Une réforme de la DSU qui visait à réduire le nombre de communes éligibles et à répartir la progression sur l'ensemble des communes bénéficiaires, plutôt que sur les 250 premières, a également été abandonnée dans le PLF.

Suite à un amendement de François Pupponi, la compensation pour les communes de la perte de recettes liée à l'abattement de 30% de la TFPB pour les logements locatifs en QPV devrait être identique en 2016 à son niveau de 2015, alors qu'elle était dégressive depuis 2010.

Un autre amendement permettra, à partir de 2016, d'utiliser la DPV pour des dépenses de fonctionnement et non plus uniquement pour des dépenses d'investissement ; ce qui permettra aux communes concernées de disposer de plus de marges de manœuvre pour la mise en œuvre des actions prévues dans leurs contrats de ville.

Enfin, deux fonds ont été créés en 2015, un fonds de soutien aux maires bâtisseurs de 120 M€ et un fonds de soutien à l'investissement public local. Ces deux dispositifs permettent d'accompagner nos communes dans leurs projets de construction de logement et de construction ou de rénovation d'équipements publics.





LES MOYENS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LE PLFR 2014 ET LE PLF 2015

• **Baisse du budget de la ville.** Le budget correspond au programme 147 et s'élèvera à 490M€ en 2014, à 459M€ en 2015, à 438M€ en 2016, puis à 404M€ en 2017. À titre de comparaison, celui des Sports subira aussi une érosion en passant de 237 à 228, puis à 225M€ par an, tandis que celui de la Jeunesse et de la Vie associative sera revalorisé en passant de 206 (2015) à 299M€ par an en 2017, augmentation correspondant à l'objectif de montée en puissance du Service civique, avec 100 000 engagés cette année-là.

• **Sanctuarisation sur le triennal 2015-2017 des crédits d'intervention politique de la ville** (338M€ par an). Dans le détail, 76M€ seront alloués à la réussite éducative (PRE), 74M€ aux 4200 postes d'adultes-relais et 9M€ par an aux opérations Ville-Vie-Vacances (VVV) bénéficiant à 500 000 jeunes, l'essentiel allant aux 7000 associations de la politique de la ville.

• **Sanctuarisation des crédits destinés aux Établissements publics d'insertion de la défense nationale (EPIDE)** à hauteur de 22M€ par an.

• **Abattement de 30% TFPB** pour les bailleurs sociaux dans les quartiers, en contrepartie d'une gestion urbaine de proximité et de services

renforcés pour favoriser le mieux-être collectif dans les quartiers prioritaires (PLF 2015).

• **Extension de la TVA à 5,5%** pour l'accession sociale à la propriété dans les 1500 nouveaux quartiers prioritaires, incluant une bande de 300 mètres alentour pour dynamiser la construction, favoriser la mixité et atténuer les effets de seuil (PLF 2015).

• **Refonte des ZFU en Territoires entrepreneurs.** Les entrées dans le dispositif seront arrêtées, mais les entreprises déjà implantées y bénéficieront d'exonérations d'impôt sur les bénéficiaires jusqu'à un plafond de 50000€, majoré de 5000€ par nouveau salarié embauché et domicilié dans un quartier prioritaire (mesure PLFR). Ceci à condition que cela bénéficie à l'emploi local: clause d'embauche portée à 50%, 1 emploi sur 2 devant revenir à un habitant du quartier.

• **Soutien aux commerces de proximité** par une exonération d'impôts locaux -TFPB et CFE- pour les commerces dans l'ensemble des 1500 quartiers prioritaires (mesure PLFR).

• **Renforcement de la péréquation.** Le PLF 2015 prévoit une augmentation de +180M€ de la DSU, portant celle-ci à 1,730Mds€; mais aussi +210M€ pour le Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) et +20M€ pour le Fonds de solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF).

• **Soutien à l'investissement local.** La DDU sera stabilisée à 100M€ tandis qu'elle deviendra «DPV» (dotation politique de la ville).

• **NPNRU.** La loi Lamy de février 2014 prévoit une dotation de 5Mds€ pour l'ANRU au titre du NPNRU lui permettant de lever 20Mds€ d'investissements publics au total. En outre, 1Md€ sera dédié à l'achèvement du PNRU I. Le système d'avances de l'ANRU est supprimé dans l'intention de

simplifier la transition du premier au second programme. Enfin, 850M€ seront débloqués pour les projets retenus au titre de l'intérêt régional.

• **Soutien au développement économique.** 600M€ en tout, provenant de la Caisse des dépôts (400M€), de l'ANRU et de l'EPA-RECA, sont prêts à être investis dans le développement d'une offre immobilière diversifiée et adaptée aux TPE et PME des quartiers

• **Mobilisation des crédits de droit commun de l'État.** 4,2Mds€ d'autres programmes ministériels seront affectés aux quartiers prioritaires de la politique de la ville : à travers les emplois d'avenir (20% au lieu de 10% précédemment), du déploiement de la garantie jeunes, de nouveaux postes d'enseignants, l'articulation avec les zonages éducation prioritaire et les zones de sécurité prioritaire, le FIPD (75% des ses crédits), le 3^{ème} appel à projet TCSP (1/3 de ses 450M€ de crédits seront affectés à des projets de désenclavement des quartiers).

• **Mobilisation des crédits de droit commun des collectivités.** 10% a minima des fonds européens FSE/FEDER gérés par les régions et les départements (contre respectivement 2 et 7% pour la période précédente) seront consacrés aux quartiers prioritaires, soit environ 1,5Mds€ sur la période 2015-2020.

Chiffres issus de l'interview donnée par Myriam El-Khomri, secrétaire d'État à la Ville, à la Gazette des communes, du récapitulatif de la Gazette des Communes et du dossier de presse PLF 2015 publié par le ministère le 2 octobre 2014.

LES VILLES DE BANLIEUE face à la baisse des dotations de l'État

La décision a fait couler assez d'encre pour que nul ne l'ignore. Au nom de la réduction des déficits (auxquels les administrations publiques locales contribuent 8 fois moins que les administrations centrales...), l'État a prévu d'amputer ses dotations aux collectivités locales, à commencer par la dotation globale de fonctionnement (DGF), de quelque 11Mds€ en 3 ans. Cette baisse de la DGF est-elle compensée en 2015 par une augmentation proportionnée des dotations de péréquation (DSU, FPIC, DPV)? Et quels peuvent être les impacts ultimes de ces évolutions? Ville & Banlieue a mené l'enquête.

4/5 DES VILLES subissent des pertes de grande ampleur

Les résultats de l'enquête lancée au sein du réseau de Ville & Banlieue portent sur 20 villes, soit 1/5 environ de ses adhérents. Ils n'en restent pas moins significatifs tant la tendance qu'ils soulignent est pure de toute ambiguïté.

- le différentiel génère une augmentation de ressources de dotation pour une seule ville
- il entraîne une légère baisse de ressources pour seulement trois villes
- les seize autres communes connaissent des baisses significatives de ressources s'échelonnant entre 190 000 et 3 600 000€.

QUELS IMPACTS sur les investissements publics et quelles conséquences pour les populations ?

Compte tenu de ces baisses de recettes, les villes concernées se voient amputées de leurs capacités à tenir leurs engagements budgétaires, notamment en terme de rénovation urbaine. Dans ces conditions, non seulement elles subiraient un grave préjudice dans la requalification de leur cadre de vie et la restauration de leur attractivité, mais elles seraient contraintes de remettre immédiatement en cause les marchés de travaux liées aux PRU, avec les clauses et chantiers d'insertion qui y sont liés. De façon plus générale, elles seraient grave-

ment freinées dans la mise à niveau des équipements publics ; ceux-ci participant directement à la lutte contre les inégalités socio-urbaines.

QUELLES CONSÉQUENCES sur le fonctionnement des communes ?

Cette nouvelle situation pénalisera les services publics locaux, mais surtout les dépenses non obligatoires des politiques sociales et socio-éducatives : éducation populaire, sport, culture, petite enfance et jeunesse, action sanitaire et sociale, prévention... Elle contribuera à affaiblir ou à empêcher l'action publique et le soutien aux associations dans les domaines précis où la politique de la ville a pour but de les repenser et de les amplifier. Quel serait le sens d'une nouvelle politique de la ville menée sur l'affaiblissement provoqué du droit commun de la collectivité concernée ?

TROIS POSSIBILITÉS

Ville & Banlieue demande que soient examinées de façon sérieuse les trois solutions lui semblant envisageables pour parer à ces difficultés :

- Une interprétation moins brutale de la contribution des collectivités à la réduction de la dette publique, en organisant l'exemption des villes de la géographie prioritaire ou en lissant sur 4 ou 5 ans l'effort budgétaire imposé
- Une approche plus contraignante de la solidarité horizontale au sein des agglomérations
- La mobilisation des services publics d'État et du droit commun de l'État par une mise en œuvre prioritaire et accélérée des conventions interministérielles signées en 2013/2014, (visant à compenser la diminution des engagements des collectivités par un effort social accru de la Nation dans les quartiers qu'elle a elle-même reconnus comme prioritaires).



NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE





LE COMITÉ DES PARTENAIRES DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

La création du service public du numérique éducatif – article 16 de la loi pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013 – rend nécessaire une nouvelle démarche de gouvernance, concertée et partagée entre tous les niveaux de pouvoirs publics. État et collectivités territoriales se sont associés dans le Comité des partenaires pour définir, dans le respect des compétences de chacun, une stratégie globale permettant de déployer le numérique éducatif dans les territoires.

LES 11 PARTENAIRES ENGAGÉS

- le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
- la caisse des dépôts et consignations (CDC)
- l'association des maires de France (AMF)
- l'association des maires ruraux de France (AMRF)
- l'assemblée des départements de France (ADF)
- l'association des régions de France (ARF)
- l'association des maires de grandes villes de France (AMGVF)
- l'association des villes internet (AVI)
- le réseau français des villes éducatrices (RFVE)
- l'association des maires Ville & Banlieue de France (AMVBF)

L'AMBITION COMMUNE

- Faire partager les enjeux et les défis, co-construire le service public du numérique
- Accompagner le plan numérique à l'École
- Promouvoir une approche globale de l'enfant tout au long de sa journée et de sa scolarité
- Repérer, valoriser, suggérer les bonnes pratiques

en matière d'acquisition des matériels, de maintenance, d'assistance aux utilisateurs

- Inciter à la création de contenus pédagogiques innovants
- Valoriser les politiques et initiatives locales, réduire les inégalités entre les territoires
- Aider à la structuration de la filière du numérique éducatif.

2^{ème} JOURNÉE du numérique à l'École, le numérique au service des continuités éducatives



À RETENIR SUR NOS TABLETTES

Après la Journée inaugurale du 5 décembre 2014 à Lyon, cette deuxième rencontre avait pour but de promouvoir le réseau de partenaires actifs à l'origine de la manifestation, consacrée au « numérique, facteur de continuité éducative ».

Elle s'est ouverte sur un temps de paroles et d'échanges liminaire au cours duquel les deux ministres, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale et Axelle Lemaire, secrétaire d'État, ainsi que l'ensemble des acteurs réunis, ont rappelé le sens de leur engagement dans ce projet collectif. Hélène Geoffroy, députée maire de Vaux-en-Velin, représentait Ville & Banlieue.

Cette introduction s'est poursuivie par 3 tables rondes en résumé ci-après.

Au cours de la première table ronde, dédiée à la continuité du parcours scolaire de l'enfant, du primaire au secondaire, les différents témoins ont surtout fait valoir que « la réalité de cette continuité dépend surtout de la capacité des acteurs à travailler ensemble sur un même territoire, à développer une culture et des ressources communes, expérimenter en circuit court, essaimer... ».

Durant la deuxième table ronde, centrée sur la continuité de la journée d'école, alternant temps scolaires et temps périscolaires, il a été unanimement souligné que « Le numérique, présent tout au long de la journée de l'enfant, facilite la continuité éducative, permet de mutualiser les équipements, de partager des ressources entre enseignants, parents et médiateurs, de diffuser de nouveaux usages... ».

Lors de la troisième table ronde, consacrée à la continuité entre l'école et son environnement, il a été rappelé que « pour mieux intégrer l'École dans son territoire, il faut connaître les pratiques et usages des jeunes, recourir à de nouvelles approches et méthodes de conduite de projets, impliquer les utilisateurs et l'ensemble de ses usagers... ».

En conclusion de la rencontre, neuf bonnes raisons de s'engager dans le numérique éducatif :

- Des élèves plus engagés, actifs et heureux, plus en estime d'eux-mêmes
- Des réponses adaptées aux besoins éducatifs particuliers
- Des pratiques pédagogiques renouvelées, des postures enseignants-élèves modifiées, voire inversées, des démarches de co-construction
- Du travail collaboratif en réseau
- De la liaison inter-degrés
- De la continuité temps scolaire/ hors temps scolaire
- Des équipements mutualisés
- Des parents plus proches de l'École, comprenant mieux les enjeux éducatifs et capables de mieux accompagner leurs enfants dans les apprentissages
- Des opportunités de développement économique et de nouveaux métiers.



Le monde autour de nous change à grande vitesse. Or, l'explosion du numérique, de l'internet et des réseaux sociaux est au cœur de cette mutation.

L'enseignant que j'ai été ne peut méconnaître les immenses ressources pédagogiques accessibles grâce au numérique. Il ne peut ignorer que le rôle, les méthodes de l'école et des maîtres en sont transformés. Conforter le numérique éducatif, c'est donner à l'école de la République les moyens d'innovation dont elle a besoin face à l'échec scolaire.

Pour le maire de banlieue que je suis, le numérique apporte une attractivité supplémentaire à l'école, une chance nouvelle aux élèves passifs ou décrocheurs. Il offre des outils puissants aux projets éducatifs de territoires. Là où les difficultés et les inégalités sont les plus fortes, il nous permet d'agir plus fortement ensemble. De resserrer les liens avec les parents et la communauté éducative. D'enrichir et de diversifier les temps d'activités périscolaires. De mettre en réseau les partenaires de l'action sanitaire et sociale, de la culture, du sport et de l'insertion professionnelle.

Le thème débattu aujourd'hui, « du numérique au service des continuités éducatives », répond bien à nos défis. Oui, il nous faut de la continuité entre les cycles pour sécuriser le parcours des élèves les plus vulnérables. De la continuité sur la journée pour mettre en cohérence les différentes interventions éducatives. De la continuité entre l'école et son écosystème local pour favoriser la réussite et l'inclusion sociale du plus grand nombre.

Enfin, le président de Ville & Banlieue que je suis, veut rappeler que les élus des cités et des villes populaires ne peuvent rien faire seuls. Qu'il s'agisse d'équipements ou de projets numériques, il nous faut mutualiser les investissements, innover ensemble, partager les expériences pour développer les dispositifs les mieux adaptés à nos territoires. Le Comité des partenaires concrétise cette volonté commune et je n'ai pas voulu rater l'occasion de nous y associer. »

Marc Vuillemot,
président de Ville & Banlieue

CULTURE



9 juin

VITRY-SUR-SEINE (94)

Accueillis par Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry-sur-Seine, nous avons tenu notre assemblée générale dans les locaux de la maison de la vie associative. Le maire a esquissé un portrait rapide de la ville, avec ses 88 000 habitants, première ville du département du Val-de-Marne en population et en superficie, composée de logements pavillonnaires, de logements collectifs, d'espaces verts et d'activités économiques industrielles et tertiaires. Le projet de ville consiste à préserver cet équilibre pour demeurer une ville populaire et permettre aux familles modestes de continuer de résider dans la ville.

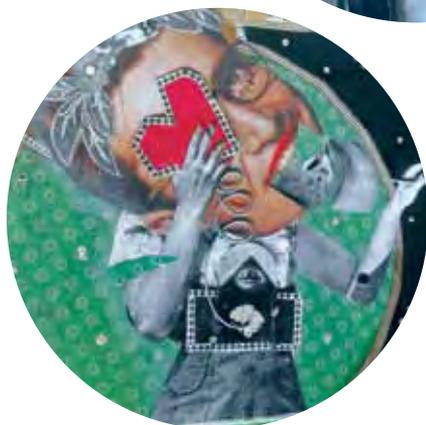
Un autre enjeu est la préservation des emplois industriels, bien représentés aujourd'hui avec des entreprises comme Air liquide ou Sanofi.

Le dernier enjeu d'importance est la construction des deux gares du Grand Paris Express (Vitry-Centre et les Ardoines) qui verront le jour entre 2020 et 2022, sans oublier l'extension du tram et le déploiement du Tzen (bus à haut niveau de service).



Jean-Claude Kennedy est également revenu sur l'une des marques de fabrique les plus remarquables de sa commune, la présence de l'art dans la ville; plus de 130 œuvres d'art acquises dans le cadre du 1% culturel et installées dans le tissu urbain, des artistes mis en scène ou accueillis en résidence, un musée départemental d'art contemporain (le Mac-Val), très fréquenté par les Vitriots et jouant un rôle très important dans l'éducation artistique des jeunes scolarisés dans la commune.

Après avoir partagé un déjeuner au restaurant du Mac Val, l'après-midi a été réservée à la visite du musée, puis à une déambulation dans les rues de la ville pour découvrir le street art et enfin à un verre de l'amitié à la mairie.





NOUVELLES INSTANCES À VILLE & BANLIEUE

Réunies en Assemblée générale le 9 juin, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), les villes et intercommunalités adhérentes de l'association «Ville & Banlieue» ont renouvelé leurs instances et élu leur nouveau président en la personne de Marc Vuillemot, maire de La Seyne-sur-Mer et vice-président de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

L'association a réaffirmé son soutien aux populations des territoires urbains et péri-urbains où se concentrent les difficultés ainsi qu'à leurs élus.

Ville & Banlieue se félicite de la poursuite de la politique de la ville et de la rénovation urbaine, des efforts de péréquation nationale, de la dotation de solidarité urbaine, de la nouvelle définition de la géographie prioritaire, et des mesures engagées sur ces territoires, avec une réelle volonté d'associer les habitants à la maîtrise de leur cadre de vie et de leur destin.

Elle s'inquiète toutefois, à l'instar de l'ensemble des collectivités, mais peut-être plus

gravement au regard de l'ampleur des besoins des habitants des quartiers populaires, des baisses des dotations de l'État et de la lenteur de la mise en œuvre de la dotation de politique de la ville (DPV) au même titre que l'AMF et les autres associations d'élus. Elle s'alarme de l'appropriation locale par les services déconcentrés de l'État des conventions d'objectifs intervenues entre le ministère de la Ville et les ministères devant s'impliquer sur les sites prioritaires, ou encore du transfert de plus en plus évident d'une solidarité nationale vers une solidarité transversale, notamment intercommunale, se déclinant très différemment selon les territoires.

Ville & Banlieue confirme son implication dans l'accompagnement des collectivités et sa détermination à voir amplifier l'effort de la puissance publique en faveur des plus fragiles de nos concitoyens et proposera de nouvelles initiatives en ce sens.



Kaizer nj

SPORT



14 octobre

VILLE & BANLIEUE AU CNOSF

Ville & Banlieue, représentée par Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72), secrétaire général de l'association et président de la commission Sports, a été reçue par Denis Masegla, président du CNOSF.

Un échange riche et constructif avec, en conclusion, l'idée de la préparation d'une journée commune en 2016.



8 décembre

THIERRY BRAILLARD, secrétaire d'État aux Sports reçoit Ville & Banlieue

Gilles Leproust a été reçu par Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports.

L'échange a permis de rappeler l'exigence d'accompagner les acteurs du monde sportif particulièrement dans nos quartiers. En effet, les jeunes et les femmes sont moins licenciés que dans le reste du territoire. La question du CNDS et de son accompagnement financier des clubs de nos quartiers a été également évoquée.

Le ministre a rappelé son plan « Citoyens du sport » ainsi que le dispositif « J'apprends à nager ».



ÉNERGIE CLIMAT DÉVELOPPEMENT DURABLE

► Politiques Énergie - Climat des villes de banlieues

Les 10 conclusions de l'enquête menée par Ville & Banlieue

► Le Sommet mondial Climat et Territoires à Lyon

► 1 000 maires à l'avant-garde pour le climat
► COP 21 : Ville & Banlieue s'engage pour le climat



POLITIQUES ÉNERGIE CLIMAT des villes de banlieues

Les 10 conclusions de l'enquête menée par Ville & Banlieue

Peu avant le Sommet de Lyon et dans la perspective de la COP21, Ville & Banlieue a lancé une enquête auprès de ses adhérents pour prendre le pouls de leurs politiques locales contre le réchauffement climatique. Résultat ? Une prise de conscience plus large qu'on aurait pu le croire, des actions multiformes dans nombre de collectivités et l'émergence de politiques transversales cohérentes autour de cet enjeu. Revue rapide des enseignements de l'enquête.

1 DE NOMBREUSES RAISONS D'AGIR pour les maires de banlieue

Éloignement et dépendance automobile, logements passoires et précarité énergétique, coupures urbaines, environnement dégradé, effets conjugués de la pauvreté et de l'environnement sur la santé et l'alimentation... les habitants de banlieue ont beaucoup à gagner dans ces politiques de l'énergie et du climat et leurs municipalités aussi, tant au plan financier qu'en termes de qualité de vie.

2 DES OUTILS INSTITUTIONNELS diversifiés et parfois inattendus

Les politiques environnementales - Agenda 21, Plan Climat - ont naturellement permis des avancées spectaculaires. Moins attendu : la politique de la ville et la rénovation urbaine. Les politiques d'aménagement, d'urbanisme et de transport ont permis d'intégrer structurellement les paramètres énergétiques et climatiques dans le développement urbain. Enfin, des villes comme Grande-Synthe se sont déclarées « Ville en transition ».

3 QUATRE OBJECTIFS MAJEURS

Quatre axes structurants se retrouvent dans les politiques locales menées en banlieue pour l'énergie et le climat : la rénovation énergétique et thermique, le développement des énergies renouvelables, le développement de l'éco-mobilité - transports en commun, marche et vélo- et la sensibilisation des agents et des citoyens, par la promotion d'éco-gestes au quotidien.

4 POLITIQUE DE LA VILLE, RÉNOVATION URBAINE : répondre aux urgences sociales et bâtir la ville de demain

Les 3/4 des villes saisissent ainsi l'occasion de la rénovation urbaine pour imposer des normes supérieures de qualité dans la construction, améliorer la performance énergétique du bâtiment, développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables, avec une priorité plus affirmée pour lutter contre la précarité énergétique.

Des villes comme Saint-Denis ou Montfermeil se sont dotées d'un SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) pour identifier, conseiller, orienter les ménages les plus concernés.

5 PRIORITÉ AUX ÉCONOMIES et à l'amélioration de la performance énergétique

Les villes de banlieue mobilisent tous les outils possibles pour réduire leur facture d'énergie : l'audit des performances énergétiques des bâtiments, les Bilans Carbone, la gestion technique centralisée du bâti communal, la rationalisation de l'éclairage des bureaux et de l'éclairage public, la vigilance quant aux projets des bailleurs, promoteurs constructeurs et propriétaires privés. Parmi les plus avancés, Plaine commune propose à ses villes une charte d'aménagement soutenable, passant en revue tous les impacts du bâtiment, environnementaux mais aussi sociaux, sanitaires ou économiques.

6 RENDRE LES HABITANTS MOBILES dans leur quartier, leur ville et leur agglo

Si les politiques de transports en commun relèvent de leurs agglomérations, l'éco-mobilité mobilise fortement les villes de banlieue qui ont multiplié les pédibus, la mise en valeur des sentiers et chemins de traverse, les vélos électriques, parcours et autres schémas cyclables... Exemple, la ville de Bègles a ouvert une Maison du vélo pour promouvoir et faciliter l'ensemble de ces actions.

7 ÉNERGIES RENOUVELABLES: d'abord diversifier l'énergie du parc social de logement

Les 2/3 des villes ayant répondu à l'enquête développent des réseaux de chaleur et des échelles significatives de 3 000, 8 000 ou 40 000 logements, réseaux de chaleur souvent alimentés par la géothermie. Le solaire photovoltaïque est en voie de banalisation sur les équipements publics, et certaines communes le développent de façon systématique. Enfin, des chaufferies bois existent dans 1/3 des villes répondantes.

8 TOUJOURS PLUS de nature en ville

Pour atténuer les effets du changement climatique, les villes de banlieues s'efforcent de créer des « espaces-tampons », haies, toitures végétalisées... et la nature en ville est devenue un objectif à part entière de leurs nouveaux PLU (Plan local d'urbanisme). Elles sont de plus en plus nombreuses à développer les jardins potagers, familiaux, populaires ou partagés, source d'épanouissement personnel et de solidarité collective. Enfin, l'alimentation apparaît au carrefour de leur réflexion globale sur l'environnement, l'aménagement, la santé, la culture et la civilisation; elles aident les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), soutiennent l'installation de maraîchers, adoptent le principe des circuits courts. Parmi les plus actives, Creil organise « Les assises citoyennes de l'alimentation locale ».

9 UNE ÉVOLUTION GÉNÉRALE des mentalités et des pratiques en interne

Dans toutes les villes, la priorité est à la sensibilisation des agents et des cadres; elles organisent ainsi des temps de partage, discussions, réflexions, visites de terrain, éco-ateliers, autour de la biodiversité et de la gestion différenciée. Parallèlement, l'exemplarité de l'administration est utilisée comme levier d'action et les bâtiments communaux sont les premiers supports de la rénovation énergétique. Par ailleurs, la formation des personnels s'est beaucoup développée, des formations généralistes sur le développement durable aux formations spécialisées sur les écogestes, l'éco-conduite, l'écomobilité ou la réglementation thermique 2012.

10 LA COP21, un événement local

À l'occasion de l'événement, les villes en ont profité pour impliquer leurs forces vives et leurs habitants. De nombreuses animations ont été organisées sur l'énergie, l'eau, les déplacements, la construction ou les pesticides telles que des visites, spectacles, expositions, séquences ludiques mobilisant scientifiques, experts et ingénieurs, enseignants et artistes... Plusieurs villes ont accueilli une étape du Climat Tour cycliste d'Alternatiba. Parmi les plus en pointe, le conseil départemental 93, l'agglo de Plaine commune et la ville de Saint-Denis ont contribué à l'organisation et à l'accueil de la COP21 :

- en mobilisant des entreprises locales comme prestataires de services
- en offrant aux jeunes, projets éducatifs et stages professionnels
- en donnant à la société civile les moyens de participer aux «side events» de la Conférence.



1^{er} et 2 juillet

LE SOMMET MONDIAL Climat et Territoires à Lyon

Étape-clé à 6 mois de la COP 21, le Sommet de Lyon a réuni durant deux jours à l'Hôtel de la Région Rhône-Alpes -et sous une chaleur (prémonitoire ?) accablante- les acteurs non étatiques de la conférence climat: collectivités locales, ONG, entreprises, syndicats, peuples des cinq continents, en présence du Président de la République, de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie.

Objectifs premiers : faire pression sur les États pour un accord assis sur un réchauffement limité à 2° et décliner tous les sujets abordés dans les six ateliers -adaptation, mobilité, énergie, forêt, planification, financements- dans leur « dimension territoriale ». Ville & Banlieue ne pouvait rater ce rendez-vous.

Le Sommet s'est conclu par un appel à se retrouver à l'Hôtel de Ville de Paris au moment de la Conférence mondiale en décembre, et par une résolution décidant de remettre aux négociateurs du Bourget un mémorandum commun combinant les engagements et injonctions des acteurs locaux de toute la planète.

De la déclaration finale contresignée pendant l'été par des dizaines d'organisations, trois engagements majeurs sont à retenir :

- ▶ L'engagement à resituer le combat pour le climat parmi tous ceux liés au développement durable local et global: lutte contre la pauvreté, accès à l'énergie durable, à l'eau et aux autres ressources, développement urbain durable, aménagement des territoires ruraux, souveraineté alimentaire, santé des populations, égalité homme-femme, travail décent et droits des travailleurs, comprenant les agriculteurs, le respect des droits des peuples autochtones, la protection des forêts et de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et le droit à l'éducation
- ▶ L'engagement à mobiliser tous les types de financements existants (ceux des États) ou à promouvoir la garantie d'emprunts, les tiers-financements, le prix du carbone, pour optimiser les moyens de l'action collective
- ▶ Enfin, l'engagement à poursuivre et à amplifier les politiques locales pour des transports propres, les énergies renouvelables et l'habitat éco-responsable, les circuits courts alimentaires et l'agriculture urbaine, l'accès aux ressources naturelles et à une alimentation de qualité.



© Mairie de Paris



4 décembre

1000 MAIRES à l'avant-garde pour le climat

..... Prolongeant le Sommet mondial de Lyon, un millier de maires du monde entier s'est retrouvé le 4 décembre en marge de la COP21, à l'invitation conjointe d'Anne Hidalgo, maire de Paris et de Mikael Bloomberg, délégué spécial de l'ONU. Damien Carême et Renzo Sulli représentaient Ville & Banlieue. À l'issue de cette réunion, une Déclaration officielle a proposé de « dépasser les objectifs de l'accord négocié lors la COP 21 ».

100 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES en 2050 et 30% de la réduction de GES

Si la réunion de Paris s'est ouverte par le rassemblement de toutes les associations mondiales d'élus locaux, dont CGLU, elle a aussi été marquée par l'intervention de Leonardo DiCaprio, militant de longue date pour l'environnement, qui rappelait que les précédentes COP n'avaient pas été « assez loin » et martelait, devant une salle évidemment conquise, que « la technologie existe, ce qu'il faut, c'est la volonté, et que vous tous, dirigez le mouvement ».

Conscients d'être au plus près de la production et de la consommation mondiale, et de tenir entre leurs mains les leviers de l'aménagement, de la construction et des transports urbains, les maires du

monde se sont dits convaincus de pouvoir dépasser les engagements actuels des États et tirer l'action internationale. Parmi les mesures les plus fortes de la Déclaration de l'Hôtel de ville de Paris, l'engagement d'atteindre 100% d'énergies renouvelables en 2050, et la limitation des émissions annuelles de gaz à effet de serre à 3,7 gigatonnes dans les zones urbaines d'ici 2030, soit « 30% de la différence prévue entre les engagements nationaux actuels et les niveaux d'émissions recommandés par la communauté scientifique pour limiter le réchauffement à 2 degrés ».

Du 4 au 10 décembre



COP 21: Ville & Banlieue s'engage pour le climat

À l'occasion de la COP 21, Ville & Banlieue a tenu le pavillon des « Territoires engagés pour le climat » avec 14 autres réseaux nationaux d'élus locaux et organisé avec ses partenaires le retour d'expériences de près de 75 collectivités parmi les plus innovantes. L'occasion d'une synergie inédite entre les réseaux d'élus urbains.

Le sait-on? Au cours de la deuxième semaine de la Conférence des Nations Unies pour le climat qui s'est tenue en France du 30 novembre au 11 décembre -ayant abouti à un accord mondial engageant les 195 pays réunis- la scène de la conférence s'est doublée d'une

manifestation grand public. En effet, tandis que les délégations officielles négociaient dans la « zone bleue » du Bourget, s'est tenu au Grand Palais, le Salon des Solutions COP 21, vitrine des avancées scientifiques, techniques, industrielles et territoriales contre le changement climatique.

Huit jours durant avec ses partenaires des autres associations d'élus, Ville & Banlieue a reçu les territoires les plus avancés. Tous les sujets y ont été passés en revue : maîtrise de l'énergie, déploiement des énergies renouvelables et lutte contre la précarité énergétique, mais aussi éco-mobilités, éco-construction et rénovation thermique du bâtiment, protection de la biodiversité et nature en ville, agriculture urbaine, économie circulaire et d'innovation, mobilisation citoyenne et de coopération décentralisée, résilience territoriale globale.



► Parmi la douzaine de villes de notre réseau mobilisées, voici quelques exemples de témoignages apportés:



À GRANDE-SYNTHE (Nord)

Une démarche globale en faveur de la nature et du climat

Depuis 2011, Grande-Synthe s'est déclarée « Ville en transition », ce qui a servi de cadre global et d'incubateur à toutes les politiques et initiatives de la municipalité en faveur du développement durable. Parmi l'ensemble de ses actions, celles en faveur de la nature en ville ont le plus retenu l'attention, la commune ayant été labellisée « capitale française de la biodiversité » en 2010. En effet ce label a été octroyé pour le développement d'une trame verte urbaine, une impressionnante politique de reforestation, le développement de jardins potagers populaires et l'ouverture d'une grainothèque libre, gratuite et durable, l'approvisionnement des 5 restaurants scolaires en produits 100% bio, enfin le retour de l'animal dans la ville. De sorte que toute l'action énergie-climat (logements et transports) est venue prolonger cette stratégie globale en faveur de la santé et de l'environnement.

À PLAINE COMMUNE (Seine-Saint-Denis)

Une mobilisation citoyenne exceptionnelle autour du Développement durable et de la COP 21

Limitrophe du Bourget, l'agglomération n'entendait pas seulement promouvoir sa propre action, mais aussi affirmer la priorité des politiques énergie-climat pour les populations les plus modestes et intensifier la sensibilisation de ses habitants à ces questions. Elle a voulu développer 4 types d'initiatives : recentrer ses propres engagements 2015 autour du climat ; soutenir la mobilisation des acteurs associés à l'agenda 21 communautaire ; impliquer l'ensemble de ses partenaires associatifs, économiques, institutionnels ; mobiliser et soutenir les villes de son territoire dans leurs propres actions. D'où un budget exceptionnel pour doter l'appel à projets, soutenir des interventions d'artistes et développer des outils de communication.



À REZÉ (Loire-Atlantique)

Une mobilisation citoyenne amorcée à partir de l'agenda 21

C'est en effet l'agenda 21, élaboré voici plus de 10 ans, qui a servi de déclencheur aux politiques énergie-climat. Avec pour objectifs majeurs, la réduction des consommations énergétiques de la Ville, la construction de bâtiments BBC, le développement des EnR (Énergie Renouvelable), celui des transports alternatifs à l'automobile et l'accompagnement des habitants.

Dans ce domaine, la Maison du Développement durable ouverte il y a 2 ans joue un rôle essentiel, proposant au public scolaire et familial, des expositions, des animations et des ateliers, de l'information et du conseil en énergie.



À ÉCHIROLLES (Isère)

Un outil pré-opérationnel pour préserver la biodiversité en ville

A priori, tous les acteurs sont prêts à défendre la biodiversité et la nature en ville. Dans la réalité des projets d'aménagement urbain, ces préoccupations suscitent cependant l'impatience et parfois l'irritation des opérateurs qui, pour beaucoup, manquent aussi de savoir-faire et d'outils en la matière.

Le but de la démarche présentée par Échirolles ? Aider à élaborer des outils de diagnostic, des indicateurs d'objectifs et de résultats, à ménager des continuités écologiques, préserver la trame verte et traduire ces enjeux dans le PLU, à définir des plans d'action pour la conservation des espèces endémiques.



À GRIGNY (Essonne)

Un réseau de chaleur urbaine basé sur la géothermie

Il existe trois grandes techniques pour produire de l'énergie géothermique, toutes représentées à la table ronde à laquelle participait Grigny: la géothermie très profonde expérimentée par l'Eurométropole de Strasbourg, la géothermie de surface développée en région Centre, et la géothermie profonde pratiquée en Essonne sur le dogger francilien.

Mais pourquoi avoir fait ce choix à Grigny ? Parce que la ville est, avec ses 90% de territoire en politique de la ville, la plus pauvre de son département; parce que la précarité énergétique s'y est fortement développée depuis 2009; enfin, parce que cette solution a permis aux ménages d'économiser environ 180 € par an et à la collectivité de réduire ses émissions de CO2 de 15000 tonnes par an.

PARTENARIATS



INTERCONNECTÉS

Ville & Banlieue pour sa « première » aux Interconnectés à Lyon

Ville & Banlieue « nouait » son rapprochement avec le Forum des Interconnectés en participant à l'événement avec Philippe Rio, maire de Grigny (91).

Philippe Rio participait à la table ronde : « Former les talents: de nouvelles voies pour l'emploi », le jeudi 3 décembre.

Il présentait les initiatives de sa commune lors de l'atelier : « Les initiatives visant à créer des écoles de code se développent à la fois en milieu urbain -quartiers politiques de la ville notamment- mais aussi en milieu rural pour offrir de nouvelles perspectives aux jeunes sans qualification et répondre aux besoins de compétences des entreprises du numérique ».



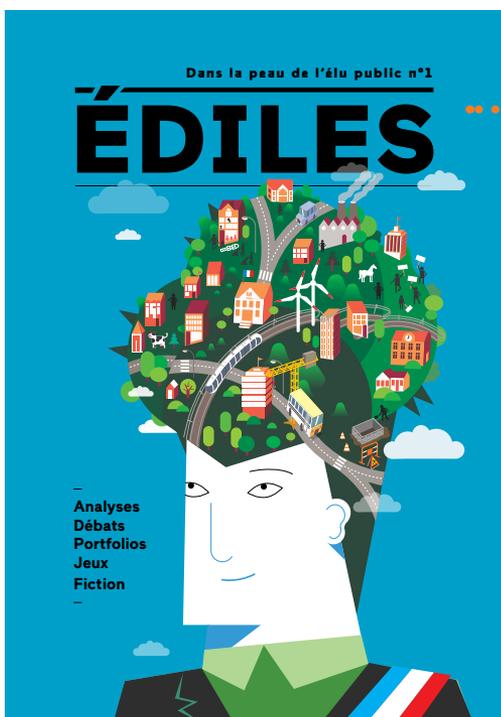
FIERS DE NOS VIES, FIERS DE NOS VILLES

Créée en 2010, l'Académie des Banlieues et des villes populaires est une association de collectivités décidées à changer les idées reçues sur les quartiers et banlieues populaires.

Ville & Banlieue participe à sa diffusion et à sa notoriété par une insertion dans l'agenda édité en début d'année.

Le vice-président de l'Académie des Banlieues est notre secrétaire général Gilles Leproust, maire d'Allonnes.





VIE DE MAIRE: les dessous de l'écharpe

« Les Français ne connaissent que deux hommes politiques : le président de la République et leur maire... ajoutons-y leurs adjoints et conseillers municipaux et nous tenons là l'image d'une France à la fois attachée à son modèle républicain et dans le même temps prompte à la détestation de ses représentants que résume l'expression « tous pourris ». Mais qui sont ces 524 000 élus locaux ? Comment vivent-ils leur nouvelle vie, avec leur famille, leurs amis et leurs concitoyens ?

Élaboré en partenariat avec l'agence Pwp, le documentaire et l'ouvrage **Édiles : dans la peau de l' élu public n° 1** souhaitent rendre hommage aux élus anonymes qui donnent au quotidien toute leur énergie et leur temps au service des habitants.

Renaud Gauquelin était le président de l'association à la création de ce partenariat.

Il devait faire partie comme maire de Rillieux-la-Pape du documentaire. Mais n'ayant pas été réélu, notre participation s'est déclinée par l'insertion de deux pages dans l'ouvrage Ediles et par la promotion de l'association dans le documentaire.

«DEMAIN LA CITÉ»

Un direct de Philippe Rio, maire de Grigny sur la chaîne Demain, dans l'émission hebdomadaire « Demain la cité ». Parole est donnée aux acteurs des quartiers populaires. Philippe Rio a pu témoigner des actions dans sa commune et des différentes initiatives en faveur des banlieues.



VILLE & BANLIEUE partenaire de l'Institut Français d'Éducation (IFÉ)

Le point sur les projets éducatifs de territoire (PEDT)

.....

Ville & Banlieue a été signataire en octobre 2013 du pacte pour la réussite éducative conclu entre George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative, et Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, avec les ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de la Famille, ainsi qu'avec la CNAF, des associations nationales d'élus locaux et des partenaires de l'éducation. La même année Ville & Banlieue est devenue membre du Comité d'orientation de l'Observatoire national des politiques éducatives

locales créé avec le ministère de la Ville et l'Institut Français d'Éducation.

Alors que les démarches de PEDT constituent désormais pour les villes une condition sine qua non de la perception de l'aide l'État, concernant la mise en place de l'Aménagement des rythmes éducatifs (ARE), il nous a paru important de faire le point sur leurs approches et leurs objectifs, leur gouvernance et leur conditions de fonctionnement sur le terrain. Ville & Banlieue s'est donc associée à l'Institut Français d'Éducation (IFÉ) à la rentrée 2015 pour diffuser au sein de son réseau l'enquête nationale du POLOC sur ces Projets éducatifs de territoire.

Une restitution aux élus de l'association est prévue courant 2016.



ANLCI L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme

.....

Lors de notre conseil d'administration du 16 septembre, nous avons accueilli Éric Nedelec, coordinateur national de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme. Après avoir intégré le comité consultatif de l'Agence en décembre 2013, nous avons tenu à recevoir un membre de l'équipe afin qu'il nous présente plus en détail le travail de l'ANLCI et avons évoqué des pistes de travail commun (plaque de sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme, étude commune dont le thème pourrait être : « En quoi les difficultés liées à la langue sont un obstacle à la participation citoyenne ? » vote aux élections...).

VILLE & BANLIEUE, partenaire des Talents du Vélo a voté pour le Talent du Vélo Solidarité, remis à Grande-Synthe (59)

Le Club des villes et territoires cyclables a organisé, avec ses partenaires, la 5^{ème} édition des Talents du Vélo. Ce concours annuel récompense des femmes et des hommes -ou des équipes- dont les actions exemplaires contribuent au développement de l'usage quotidien du vélo urbain, dans une perspective de mobilité durable.

Le prix Talent du Vélo Solidarité a été remporté par Arnaud Dart, de Grande Synthe (59) pour le Projet Eco-Boucle. Le prix a été remis par Denis Baupin, député de Paris et co-président du Club des Parlementaires pour le vélo.



Isabelle FORET-POUGNET,

Adjointe au Maire de Bègles,
déléguée au développement social urbain et à la vie citoyenne.



SOLIDARITÉS territoriales et habitat: quelles réalités, quel avenir?

La journée du Réseau des Acteurs de l'Habitat « Solidarités territoriales et habitat, quelles réalités, quel avenir? » s'est déroulée dans un contexte marqué par les réformes territoriales et par la montée des exigences en matière de lutte contre la ségrégation sociale et spatiale en matière d'habitat.

Damien Carême, maire de Grande-Synthe (59) a participé à la table ronde de la matinée : «Les réformes territoriales et de la politique de la ville, les dispositions pour améliorer la mixité sociale: enjeux et impacts pour les acteurs de l'habitat». Ces réformes répondent-elles aux attentes? Sont-elles facteurs de plus grandes solidarités territoriales?

Isabelle Foret-Pougné, adjointe au maire de Bègles (33) et vice-présidente de Ville & Banlieue, est intervenue l'après-midi sur le thème: «Les solidarités à l'œuvre dans les territoires: retours d'expériences», où trois thématiques principales ont été questionnées: renouvellement urbain, politiques de gestion de la demande et d'attribution, répartition de l'offre de logement social.



TALENT DU VÉLO SOLIDARITÉ Arnaud Dart, directeur administratif et financier et l'équipe de la Maison de l'Initiative de Grande-Synthe Éco-boucle

Éco-boucle est un projet permettant à **de jeunes chercheurs d'emploi** de réaliser un **parcours à vélo de 750 km en 8 jours entre Grande-Synthe (59) et Culemborg (NL)** au cours duquel ils **découvrent les métiers de l'éco-construction** et sont sensibilisés à un mode de vie durable et écologique. Le projet s'adresse à 10 chercheurs d'emploi en **démarche d'insertion sociale et professionnelle**, qui ont entre 18 et 42 ans et sont des usagers de la Maison de l'Initiative. Le projet est entièrement porté par les bénéficiaires qui se chargent (avec l'aide des salariés de la structure) de l'itinéraire, des réservations des lieux d'étapes, de la communication (logo, page Facebook...), afin de les rendre acteurs du projet et de **valoriser leurs compétences dans la création d'un projet commun**. L'objectif du voyage est de se tourner vers l'insertion professionnelle tout en révélant les **bienfaits du vélo**.

L'OGS Cyclisme a accompagné le projet en animant **les séances d'entraînement longue distance** (1/2 journée par semaine pendant 6 mois et 7 séances intensives avant le départ) et **les ateliers de réparation vélo**. 4 accompagnateurs (2 vélos et 2 véhicules pour la logistique) accompagnent le groupe lors du voyage.

Le budget total de l'action s'élève à 15 000€ et est soutenu par de nombreux partenaires.

Éco-boucle est **devenu l'ambassadeur de la ville dans l'utilisation du vélo en milieu urbain** et participe à la création d'une journée sans voiture par semaine devant les écoles de la ville et la promotion du vélo auprès des enfants de maternelle et primaire. **6 personnes sur les 10 du groupe ont un projet professionnel concrétisé ou en cours de concrétisation.**



• Logo du projet
• Photo du groupe lors du voyage et des séances d'entraînement

• Carte du parcours de l'éco-boucle



NAISSANCE de France urbaine à Lyon

L'ACUF (Assemblée des Communautés de France) et l'AMGVF (Association des Grandes Villes de France) ont fusionné autour d'une thématique commune «Le monde urbain, une chance pour la France».

Une nouvelle association d'élus a donc vu le jour à Lyon, ce 6 novembre, sous la présidence de Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et de Gérard Collomb, maire de Lyon, président délégué.

Marc Vuillemot, président de Ville & Banlieue, était présent à cette rencontre et a pu faire entendre la voix des villes de banlieue.



EN RÉSEAU AU SERVICE DES TERRITOIRES Le 1^{er} rapport d'activités du GIE Joubert est né

Il présente les opérations communes aux 6 associations d'élus (ACUF, AdCF, AMGVF, FNAU, GART et Ville & Banlieue) ayant constitué le GIE Joubert en avril 2012.

«Ensemble nous sommes plus forts dans nos spécificités pour représenter les collectivités.»

Le GIE Joubert en réseau au service des territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 – 2015



VIE DE L'ASSOCIATION

RÉUNIONS STATUTAIRES

Mardi 7 avril

► RÉUNION DU BUREAU

Actualités suite aux élections départementales des 22 et 29 mars, actualités Ville & Banlieue (adhésions, commissions thématiques)

GIE Joubert. Paris

Mercredi 6 mai

► CONSEIL D'ADMINISTRATION d'arrêt des comptes 2014

(faute de quorum la réunion est reportée au 9 juin)

Musée social. Paris

Mercredi 9 juin

► CONSEIL D'ADMINISTRATION d'arrêt des comptes 2014 ► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (élection du nouveau président) et EXTRAORDINAIRE (modification des statuts)

Maison de la vie associative.
Vitry-sur-Seine (94)

16 septembre

► CONSEIL D'ADMINISTRATION Intervention d'Éric Nedelec, coordinateur national de l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme)

Musée social. Paris

Lundi 14 décembre

► RÉUNION DU BUREAU

Actualités suite aux élections régionales, actualités de l'association (validation des propositions pour la lutte contre la radicalisation)

GIE Joubert. Paris



BUREAU élu le 9 juin 2015

PRÉSIDENT

Marc VUILLEMOT, vice-président
de la CA de Toulon Provence Méditerranée,
maire de la Seyne-sur-Mer. 83

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

Catherine ARENOU, vice-présidente de la CA des 2
Rives de la Seine, maire de Chanteloup-les-Vignes. 78

VICE-PRÉSIDENTS

Stéphane BEAUDET, 1^{er} vice-président de la CA
d'Évry-Centre Essonne, maire de Courcouronnes. 91

Patrice BESSAC, maire de Montreuil. 93
Yasmine BOUDJENAH, 1^{ère} adjointe au maire
de Bagneux. 92

Alain CAZABONNE, vice-président de la CU
de Bordeaux, maire de Talence. 33

Isabelle FORET-POUGNET, adjointe au maire
de Bègles. 33

Hélène GEOFFROY, députée, vice-présidente
de la CU du Grand Lyon, maire de Vaulx-en-Velin. 69

Jean-Luc LAURENT, député, vice-président de la CA
du Val de Bièvre, maire du Kremlin-Bicêtre. 94

Jean-Yves LE BOUILLONNEC, député, maire
de Cachan. 94

François PUPPONI, député, maire de Sarcelles. 95

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Gilles LEPROUST, vice-président de
Le Mans métropole, maire d'Allonnes. 72



TRÉSORIER

Jean TOUZEAU, vice-président du conseil général de la Gironde, maire de Lormont. 33

MEMBRES DE DROIT

Damien CARÊME, vice-président de la CU de Dunkerque, maire de Grande-Synthe. 59
Renaud GAUQUELIN, ancien conseiller général du Rhône, ancien maire de Rillieux-la-Pape. 69
Claude DILAIN, sénateur, président de l'Anah. 93 (décédé le 3 mars 2015)
Pierre CARDO, ancien député-maire, ancien président de la CA2RS. 78
Pierre BOURGUIGNON, membre honoraire du Parlement, maire honoraire de Sotteville-lès-Rouen. 76
Jacques FLOCH, ancien secrétaire d'État, maire honoraire de Rezé. 44

MEMBRES DU BUREAU

Marc GOUA, député, maire de Trélazé. 49
Patrick JARRY, conseiller général des Hauts-de-Seine, maire de Nanterre. 92
Philippe RIO, vice-président de la CA Les Lacs de l'Essonne, maire de Grigny. 91



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil d'administration de Ville & Banlieue, élus le 9 juin 2015 à Vitry-sur-Seine

Gérard ALLARD, vice-président du conseil général de Loire Atlantique, maire de Rezé. 44
Philippe BOUYSSOU, maire d'Ivry-sur-Seine. 94
Christophe CHAILLOU, conseiller général, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle. 45
Jean-Jacques CHATEL, conseiller régional, maire de Mainvilliers. 28
Gustave DASSONVILLE, maire d'Halluin. 59
Laurent DUPORGE, maire de Liévin. 62
Jean ESMONIN, maire de Chenôve. 21
Driss ETTAZAOUI, vice-président chargé de la politique de la ville du Grand Évreux Agglomération. 27
Jean-Claude KENNEDY, maire de Vitry-sur-Seine. 94
Olivier KLEIN, maire de Clichy-sous-Bois. 93
Xavier LEMOINE, vice-président de la CA Clichy-Montfermeil, maire de Montfermeil. 93
Jean-Louis MARSAC, vice-président de la CA Val de France, maire de Villiers-le-Bel. 95
Laurent RUSSIER, adjoint au maire de Saint-Denis. 93
Alain PERIES, 1^{er} adjoint au maire de Pantin. 93
Elisabeth PERRENOT-MARQUE, adjointe

au maire de Septèmes-les-Vallons. 13
David QUEIROS, maire de Saint-Martin-d'Hères. 38
Jo SPIEGEL, président délégué de Mulhouse Alsace Agglomération, maire de Kingersheim. 68
Renzo SULLI, vice-président de la CA de Grenoble, maire d'Échirolles. 38
Rodolphe THOMAS, 1^{er} vice-président de la CA de Caen-la-Mer, maire d'Hérouville-Saint-Clair. 14
Jean-Claude VILLEMANN, conseiller général de l'Oise, maire de Creil. 60

RUBRIQUE

«DES VILLES À LA UNE»



Chaque mois, nous avons mis en avant vos réalisations pour partager et promouvoir vos initiatives

► JANVIER

Du Comité Jeune à une vraie politique «jeunesse», Allonnes (72) donne la parole aux 13-25 ans

► MARS

La ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) met en place un conseil de la laïcité et du vivre ensemble

► JUIN

Le projet éducatif territorial de Vaulx-en-Velin (69): concertation et innovation au service de la réussite des enfants

► JUILLET

Contrat nanterrien de réussite (92): entre les jeunes et la ville, la réciprocité comme valeur-clé

► SEPTEMBRE

À Bègles (33), un bistrot citoyen au cœur du centre social et culturel de l'Estey

► NOVEMBRE

Rezé (44) organise des conférences citoyennes

► DÉCEMBRE

Culture de la paix: Grigny (91) Forme sa jeunesse



LISTE DE NOS ACTIVITÉS

Mardi 13 janvier

► Déjeuner Ville & Banlieue autour de Myriam El Khomri, secrétaire d'État à la ville
Pour V&B : Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-vignes (78); Hélène Geoffroy, députée, maire de Vaulx-en-Velin (69); Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72); Philippe Rio, maire de Grigny (91); Jean Touzeau, maire de Lormont (33); Marc Vuillemot, maire de La Seyne-sur-Mer (83); Sylvie Thomas

Jeudi 15 janvier

► Rencontre des président(e)s d'associations d'élus locaux avec les ministres Najat Vallaud-Belkacem, Patrick Kanner et Myriam El-Khomri
[Ministère de l'Éducation. Paris](#)
Pour V&B : Damien Carême, Président, maire de Grande-Synthe (59) ; Sylvie Thomas

► FNCC - Réunion de travail des associations d'élus du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC)
[Siège de l'ADF. Paris](#)
Pour V&B : Danièle Carlier, adjointe au maire de Creil (60)

Vendredi 16 janvier

► Réunion de travail avec le délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Gilles Clavreul (suite aux attentats du 7 janvier)
[Hôtel de Roquelaure. Paris](#)
Pour V&B: Pierre Cardo, ex-1^{er} vice-président de l'association ; Sylvie Thomas

Lundi 19 janvier

► Séminaire AFEV
Pour V&B : Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72) ; Sylvie Thomas, déléguée générale

Mercredi 21 janvier

► FNCC : Conseil d'Administration suivi d'une rencontre: «La Culture, une responsabilité politique partagée confrontée aux enjeux économiques et législatifs!»
[Centre des Monuments Nationaux. Paris](#)
Pour V&B : Danièle Carlier

► Déjeuner à l'Élysée autour de Bernard Poignant, chargé de mission auprès de François Hollande
Pour V&B: Renaud Gauquelin, président d'honneur, ancien maire de Rillieux-la-Pape (69); Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72); François Pupponi, député, maire de Sarcelles (95); Isabelle Foret-Pougnet, adjointe au maire de Bègles (33); Marc Vuillemot, maire de La Seyne-sur-Mer (83); Sylvie Thomas

Jeudi 29 janvier

► Séminaire d'information - Appels à projets européens: Villes et communautés intelligentes, organisé par les associations du «Pôle Joubert» - AMG VF, ACUF, AdCF, FNAU et Ville & Banlieue
[Pôle Joubert. Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Sylvie Thomas

► Déjeuner à l'Élysée autour de François Hollande (après les attentats du 7 janvier 2015)
Pour V&B : Damien Carême, maire de Grande-Synthe (59); Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes (78) ; Hélène Geoffroy, députée, maire de Vaulx-en-Velin (69) ; François Pupponi, député, maire de Sarcelles (95) ; Philippe Rio, maire de Grigny (91) ; Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes (91) ; Claude Dilain, sénateur, ancien président de Ville & Banlieue et ancien maire de Clichy-sous-Bois (93)

Mardi 3 février

► Commission Finances avec présentation de Marc-Antoine Vincent de Sémaphores
[Assemblée nationale. Paris](#)

Mercredi 4 février

► Entretiens du Cerema: Territoires et Villes durables - Biennale de l'ingénierie territoriale du CNFPT
[Centre de congrès. Lyon](#)
Pour V&B : Sylvie Thomas

Jeudi 5 février

► «Quoi de neuf, acteur(s)»: Journée 2015 d'actualité du Réseau des acteurs de l'habitat
[Espace Saint-Martin. Paris](#)
Pour V&B : Isabelle Foret-Pougnet

► Commission V&B Santé
Président de commission: Renaud Gauquelin
[Pôle Joubert. Paris](#)
► Commission V&B Politique de la ville, rénovation urbaine, logement
Présidente de commission: Catherine Arenou
[Pôle Joubert. Paris](#)

Lundi 9 février

► Commission V&B Sports, jeunesse
Président de commission: Gilles Leproust
[Pôle Joubert. Paris](#)

Mardi 10 février

► Commission V&B Éducation, citoyenneté, laïcité
Présidente de commission: Hélène Geoffroy
[Pôle Joubert. Paris](#)

Lundi 2 mars

► Réunion technique sur la politique de la ville : Pôle Animation territoriale CGET/ DVCU & associations d'élus
[CGET. Saint-Denis](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan, chargé de mission

Mardi 3 mars

► Décès de Claude Dilain, sénateur, ancien président, ancien maire de Clichy-sous-Bois (93)

Mercredi 4 mars

► Réunion inter-associations sur la préparation de la COP 21
[Pôle Joubert. Paris](#)
Pour V&B : Frédéric Rey (Grigny 91) et Camille Lanoir, chargé d'études

Vendredi 6 mars

► 1^{er} Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté

Jeudi 12 mars

► Réunion du comité d'orientation du Réseau des acteurs de l'habitat
[Pôle Joubert. Paris](#)
Pour V&B : Camille Lanoir

► Avant-première du documentaire « Les dessous de l'écharpe, Vie de Maire », réalisé par Pascal Carcanade et co-produit par Parker Wayne Philips (PWP), Public Sénat et Ville & Banlieue
[Palais d'Iéna. Paris](#)

Pour V&B : Renaud Gauquelin, ancien président; Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes (91); Sylvie Thomas

Vendredi 13 mars

► Assises Internationales du Journalisme et de l'information 2015: «Les Leçons de Charlie». Atelier: «Les territoires oubliés de la République, territoires mal traités de l'information»
[CESE. Paris](#)
Pour V&B : Philippe Rio, maire de Grigny (91); Sylvie Thomas

Mercredi 18 mars

► Réunion inter-associations sur la préparation de la COP 21
[Pôle Joubert. Paris](#)
Pour V&B : Camille Lanoir

Vendredi 20 mars

► Réunion technique CGET-DVCU, ARF, ADF, ACUF, AMGVF, Villes de France et Ville & Banlieue
Poursuivre la réflexion sur les missions clefs et engager celle sur les relations institutionnelles des CPRV
[CGET. Saint-Denis](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Les 22 & 29 mars

► ► ► élections départementales

Lundi 30 mars

► 1^{ère} Réunion du Comité national de suivi des conseils citoyens
[Secrétariat d'État à la Politique de la Ville. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mercredi 1^{er} avril

► Réunion inter-associations sur la COP 21 : échanges sur le Sommet de Lyon en présence de R. Dantec
[AMF. Paris](#)
Pour V&B : Camille Lanoir

Jeudi 9 avril

► Réunion concertation «Versement des aides du fonds de soutien aux communes pour l'organisation des activités périscolaires»
[Ministère de l'Éducation. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mercredi 15 avril

► Réunion au Commissariat Général à l'Investissement pour présenter les différents programmes de la direction de l'urbanisme et de la cohésion sociale
Frédéric Bourthoumieu, ex-président de l'ANARÉ
[CGI - Hôtel Cassini. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Jeudi 16 avril

► Réunion technique CGET-DVCU, ARF, ADF, ACUF, AMGVF, Villes de France et Ville & Banlieue
Poursuivre la réflexion sur les financements des centres de ressources
[CGET. Saint-Denis](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Lundi 20 avril

► Réunion de présentation des conclusions de la mission de préfiguration et d'échange autour des statuts de l'Institut pour la Ville Durable (IVD)

[Pôle Joubert. Paris](#)

Pour V&B : Sylvie Thomas, Bernard Bensoussan

Mercredi 22 avril

► Journée Contrats de ville 2015 - quel renouveau pour les quartiers? organisée par Ville & Banlieue

[Musée Social. Paris](#)

Mercredi 29 avril

► Réunion du groupe de travail sur l'ingénierie locale, CGET, IRDSU, IREV, AMA-DEUS, CNFPT, ACUF, CGET

[Saint Denis](#)

Pour V&B : Camille Lanoir

Mercredi 29 avril

► Comité de pilotage inter-associations d'élus (ACUF, FNAU, AdCF, CUF, ANPP, Bordeaux Métropole, AMGVF, APVF, GART, ARF, Villes de France) sur la COP 21

[Hôtel de Ville. Paris](#)

Pour V&B : Camille Lanoir

► Signature la charte concernant « l'utilisation de l'abattement TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville »

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Myriam El Khomri, secrétaire d'État en charge de la politique de la ville, Jean-Louis Dumont, Président de l'USH et les associations d'élus, dont Ville & Banlieue

[Ministère de la Ville -](#)

[Hôtel de Broglie. Paris](#)

Pour V&B : Damien Carême

Mercredi 13 mai

► Diffusion de l'émission «Demain la cité» consacrée à Ville & Banlieue, sur la chaîne Demain!. Philippe Rio, membre du bureau, maire de Grigny (91), revient sur les vocations de l'association et sur ses différentes initiatives en faveur des banlieues

Jeudi 18 juin

► 2^{ème} Réunion du comité Consultatif de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme)

[Fondation Casino. Paris](#)

Pour V&B : Sylvie Thomas

Mardi 23 juin

► Colloque AMGVF : «Réforme de l'État dans les Territoires, Réforme des Collectivités locales, une nouvelle donne»

[Assemblée Nationale. Paris](#)

Pour V&B : Sylvie Thomas, Bernard Bensoussan

Mercredi 24 juin

► Les rendez-vous de l'AdCF et de l'ADGF. Atelier du Club des agglomérations: «Mettre en œuvre la politique de la ville»

[Pôle Joubert. Paris](#)

Pour V&B : Camille Lanoir

Mardi 30 juin, mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet

► 8^{ème} édition des Rencontres des Acteurs publics. De la RGPP à la MAP en passant par la RÉATE, la loi MAPTAM, à la veille de la loi NOTRe et de la RÉATE2, après autant de plans de modernisation, d'audits, d'évaluations, d'annonces... où en sommes-nous ?

[CESE. Paris](#)

Pour V&B : Catherine Arenou intervient le 2 juillet

Mercredi 1^{er} juillet

► Journée du Réseau des acteurs de l'habitat: «Solidarités territoriales et habitat: quelles réalités, quel avenir?»

[Espace Saint-Martin. Paris](#)

2 tables rondes:

- «Les réformes territoriales et de la politique de la ville, les dispositions pour améliorer la mixité sociale : enjeux et impacts pour les acteurs de l'habitat» - Damien Carême
- «Les solidarités à l'œuvre dans les territoires : retours d'expériences » - Isabelle Foret-Pougnet

► Réunion du comité national de suivi des conseils citoyens (autour de la secrétaire d'État Myriam El-Khomri)

[Hôtel le Play. Paris](#)

Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet

► Sommet mondial Climat et Territoires Solutions COP 21, organisé à l'initiative de CGLU et du conseil régional de Rhône-Alpes.

[Hôtel de Région. Lyon](#)

Pour V&B : Damien Carême, Matthieu Fischer (Vaulx-en-Velin - 69)

Jeudi 16 juillet

► Forum de la FNCC en collaboration avec le Festival d'Avignon. Invitation faite aux présidents des associations d'élus du Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel (CCTDC)

[Cloître de Saint-Louis. Avignon](#)

Pour V&B : Marc Vuillemot

Mardi 1^{er} septembre

► Réunion du comité des partenaires pour la préparation de la 2^{ème} journée du numérique à l'école
[Ministère de l'Éducation - Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mardi 8 septembre

► Audition à l'Assemblée Nationale relative à la commission d'enquête «visant à évaluer les conséquences sur l'investissement public et les services publics de proximité de la baisse des dotations de l'État aux communes et aux EPCI». Président de commission : Alain Fauré
[Assemblée Nationale. Paris](#)
Pour V&B : Patrice Bessac, maire de Montreuil (93)

Mercredi 9 septembre

► Déjeuner des Présidents et des délégués généraux des associations d'élus du Pôle Joubert
Pour V&B : Marc Vuillemot, Sylvie Thomas

Lundi 14 septembre

► Réunion sur une «concertation sur le livret laïcité», organisée par Olivier Noblecourt, directeur adjoint du cabinet du ministre
[Ministère de l'Éducation Nationale. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mardi 15 septembre

► Réunion du comité des partenaires. Finalisation de l'organisation de la journée du numérique à l'école du 1^{er} octobre 2015
[Ministère de l'Éducation. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

► Comité de pilotage inter-associations pour finaliser l'organisation du pavillon « Climat et Territoires » au Grand Palais, en présence de l'équipe de Solutions Cop21
[ARF. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mercredi 16 septembre

► Rencontre avec Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
[Ministère de la Ville. Paris](#)
Pour V&B autour de Marc Vuillemot, président, maire de La Seyne-sur-Mer (83); Alain Cazabonne, maire de Talence (33); Isabelle Foret-Pougnat, adjointe au maire de Bègles (33); Marc Goua, député maire de Trélazé (49); Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72)

Jeudi 17 septembre

► CGET - Les rencontres de la ville sur le thème du développement économique pour les habitants des quartiers prioritaires
[CGET. Saint-Denis](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot

Mardi 22 septembre

► Réunion du comité des partenaires. Suivi de la préparation de la journée du numérique à l'école, du 1^{er} octobre 2015
[GIE Joubert. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

► Audition à l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la mission de contrôle de la mise en application de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Rapporteurs de la Commission affaires économiques: François Pupponi et Michel Sordi
[Assemblée Nationale. Paris](#)
Pour V&B : Hélène Geoffroy

Jeudi 24 septembre

► Comité de pilotage inter-associations des chargés de mission pour répartir les temps de conférences, de plateaux-TV (Grand Palais et Bourget) et les corners d'information pour la COP21
[ARF - Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Vendredi 25

et samedi 26 septembre

► APELS : 8^{ème} édition du forum ÉducaSport National 2015.
[Hôtel de Région. Lyon](#)
Pour V&B : Sylvie Thomas

Mercredi 30 septembre

Réunion du Bureau de l'AMF.
[AMF. Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Gilles Leproust, François Pupponi

Jeudi 1^{er} octobre

► 2^{ème} journée du numérique à l'école. Signature de la convention de création du comité des partenaires avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation et Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique.
[Espace Saint-Martin. Paris](#)
Pour V&B : Hélène Geoffroy

Mercredi 7, jeudi 8
et vendredi 9 octobre

► AdCF: 26^{ème} Convention nationale de l'intercommunalité : la cohésion sociale et territoriale au cœur des débats
[Centre de Congrès Vinci. Tours](#)
Pour V&B : Catherine Arenou

Jeudi 8 octobre

► Réunion de travail COP 21 – principes d'organisation et recensement des bonnes idées
[Pôle Joubert - Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mercredi 14 octobre

► Réunion de travail autour de Camille Vielhescaze (ministère de la ville) avec les élus de Ville & Banlieue, le CGET et la DGCL, sur la réforme et l'évolution de la Dotation Politique de la Ville
[Ministère de la Ville - Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Gilles Leproust, François Pupponi, Marc Goua, Laurent Fredon (Lormont - 33)

Mercredi 14 octobre

► Entretien avec le Président du Comité National Olympique et Sportif Français, Denis Maseglia
[Siège du CNOSF - Paris](#)
Pour V&B : Gilles Leproust, Sylvie Thomas

► Audition à l'Assemblée nationale devant la commission des affaires économiques sur les crédits de la mission « Politique de la ville » dans le cadre du PLF 2016 - Rapporteuse Jacqueline Maquet
[Assemblée Nationale - Paris](#)
Pour V&B : Hélène Geoffroy

Lundi 19, mardi 20
et mercredi 21 octobre

► FNAU: 36^{ème} Rencontre des agences d'urbanisme
[Lyon](#)

Pour V&B : Sylvie Thomas

Lundi 26 octobre

► 2^{ème} Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté
[Les Mureaux \(78\)](#)
Élection du nouveau Conseil National des Villes

Mardi 27 octobre

► Réunion d'échanges avec Claudy Lebreton pour la mission de réflexion sur «l'aménagement du territoire en France ; refonder les relations entre l'État et les collectivités territoriales»
[Ministère de la décentralisation et de la fonction publique - Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Gilles Leproust

► Entretien avec François Baroin, Président de l'Association des Maires de France
[AMF- Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Gilles Leproust

Jeudi 29 octobre

► Audition au Sénat pour avis de la mission «Politique de la Ville» - Rapporteuse Annie Guillemot
[Sénat - Paris](#)
Pour V&B : Sylvie Thomas

Jeudi 5 et vendredi 6 novembre

► Fusion de l'ACUF & de l'AMGVF (France urbaine)
[Centre des Congrès - Lyon](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Sylvie Thomas

Jeudi 12 novembre

► Journée ANRU. Réunion autour de François Pupponi, Président de l'Anru, et Nicolas Grivel, Directeur général, avec l'ensemble des porteurs de projets
[Maison de la Chimie. Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Gilles Leproust, Sylvie Thomas

Mardi 17 novembre

► Journée du Réseau des acteurs de l'habitat: « Coopérations entre chercheurs et acteurs de l'habitat »
[Cité universitaire. Paris](#)
Pour V&B : Bernard Bensoussan

Mercredi 18 novembre

► Rassemblement des maires de France à l'invitation de l'Association des Maires de France
[Palais des Congrès - Porte Maillot. Paris](#)
Pour V&B : Marc Vuillemot, Catherine Arenou, Gilles Leproust, François Pupponi

Mercredi 25 novembre

► CGET. Entretien avec Raphaël Le Méhauté
[CGET – Saint-Denis](#)
Pour V&B : Catherine Arenou, Gilles Leproust, Sylvie Thomas

Jeudi 26 novembre

► Rencontre avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
[Ministère de la ville. Paris](#)
Pour V&B, autour de Marc Vuillemot : Catherine Arenou, Damien Carême, Gilles Leproust, François Pupponi

Du 30 novembre
au 11 décembre

► COP 21

21^{ème} Convention-cadre
des Nations Unies sur
le changement climatique
(CCNUCC)

► [Le Bourget et Grand Palais](#)

• Vendredi 4 décembre

«Environnement et territoires,
participation citoyenne»

**Pour V&B : Philippe Rio, maire
de Grigny (91) et Hadrien
Borthot, chargé de mission**

► [Conférences - Grand Palais](#)

• Mercredi 9 décembre

«Précarité énergétique
et rénovation urbaine»
(Chef de file AMORCE)

Pour V&B : Damien Carême

• Vendredi 10 décembre

«Mobilisation citoyenne»
(Chef de file ARF)

**Pour V&B : Michel Ribay,
adjoint au maire de Saint-
Denis (93), Énergie & Climat,
en tandem avec Magali
Bardou, chargée de projet
Agenda 21 à Plaine Commune
et Élodie Frisot, responsable
Vie associative à Saint-Denis**

► [Interventions - Grand Palais](#)

• Samedi 5 décembre

Najate Belkala, adjointe D.D au
maire de Grande-Synthe (59)

• Dimanche 6 décembre

Laurène Stordeur, responsable
service D.D - Rezé (38)

Stéphane Durand, respon-
sable D.D – Échirolles et Julian
Florian, chargée de mission
à la LPO Isère 38

• Mardi 8 décembre

Philippe Rio, maire
de Grigny (91) et Frédéric Rey,
collaborateur du maire

• Mercredi 9 décembre

Michel Ribay, adjoint
au maire de Saint-Denis (93),
Énergie & Climat

Mercredi 2 et jeudi 3 décembre

► Les Interconnectés

12^{ème} édition

Forum Numérique
& Transition(s)

Atelier «Former et croiser
les talents de nouvelles
voix pour l'emploi »

[Cité Internationale. Lyon](#)

**Pour V&B : Philippe Rio,
Grigny(91) ; Sylvie Thomas**

6 décembre

► ► ► élections régionales

► 1^{er} tour

Mardi 8 décembre

► Entretien avec

Thierry Braillard,
secrétaire d'État aux Sports

[Ministère des Sports. Paris](#)

**Pour V&B : Gilles Leproust,
Sylvie Thomas**

13 décembre

► ► ► élections régionales

► 2nd tour

Mardi 15 décembre

► Conseil d'orientation.

Observatoire des politiques
locales d'éducation et
de la réussite éducative

[IFÉ. Lyon](#)

Pour V&B : Sylvie Thomas

Mercredi 16 décembre

► Commission Politique de la
Ville - AMF/France urbaine
(ACUF, Grandes Villes)

[AMF - Paris](#)

**Pour V&B : Catherine
Arenou, Jean Touzeau, villes
de Bagneux, de Montreuil,
de Villepinte, CA Grand
Évreux**

CONTACT



Ville & Banlieue

22 rue Joubert
75009 PARIS

01 47 00 27 00

contact@ville-et-banlieue.org

www.ville-et-banlieue.org

Cette publication a été préparée
par l'équipe de Ville & Banlieue.

Nous remercions nos adhérents
et l'ensemble de nos partenaires
pour leur soutien.

Photographie de couverture: Patrick Nussbaum

Conception graphique: elodiejarret.com

Impression: H2impression

Avril 2016

